



Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be

Bulletin communal • Bimestriel n°171 – Juin 2011

BELGIQUE-BELGIE		
1340 OTTIGNIES 1		
P.P.	7	795

RÉUSSIR notre ville à la campagne



**VISEZ PLUS HAUT
GRACE A RECORD BANK**

RENDEMENTS EN OR

**SUR LES BONS DE CAISSE
A 5 ANS ET PLUS**



+ vin

VOTRE EPARGNE MERITE PLUS

Visez plus haut pour votre épargne. Passez nous voir sans tarder.



Agence DEWERE-LEMAIRE

A votre disposition à l'agence du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.
Les après-midi sur rendez-vous. Mardi de 13h30 à 17h. Samedi matin sur rendez-vous.

Espace du Cœur de Ville 16, 1340 Ottignies
Tél. : 010 / 41 40 99 • **Fax :** 010 / 41 97 93
Email : agence.record.ottignies@gmail.com

CBFA : ND2L. spr1107200 cB cA



Mon banquier à moi à Ottignies

recordbank.be

Action épargne sur les bons de caisse, placements à terme et Plans Rente (durée ≥ 5 ans) valable du 3 mai 2011 au 18 juillet 2011 inclus. Le règlement de l'action est disponible auprès de votre agent bancaire Record et sur www.recordbank.be. Record Bank se réserve le droit de clôturer l'action épargne anticipativement. Bons de caisse: précompte mobilier de 15%. Record Bank sa Siège social: avenue Henri Matisse 16, 1140 Evere - RPM Bruxelles - TVA BE 0403 263 642 - www.recordbank.be - E.R.: N. Schor, avenue Henri Matisse 16, 1140 Evere.

Ottignies-Louvain-la-Neuve

• Dossier Urbanisme	5
• Nouvelles de la Ville	15
• Social	29
• Environnement	31

• Culture	34
• Loisirs	38
• Tribune libre	46

Editeur responsable :
Benoît Jacob

Rédaction et crédit photographique :
Marie-Claire Dufrière

Service Citoyenneté/Information :
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
Tél. : 010 42 05 80
Fax : 010 43 78 03

Réalisation :
Redline communication

Publicité
Christophe Thienpont – 0479 616 192

Impression :
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Massoz, rue du Parc, 44 – 4432 Alleur. www.massoz.be
L'imprimerie Massoz est certifiée FSC et PEFC. Ces certifications assurent que les fibres qui composent les papiers utilisés dans la réalisation de leurs imprimés proviennent de forêts gérées durablement.



Le Bulletin communal est imprimé sur papier 100% recyclé Cyclus. Nous entendons ainsi œuvrer à la protection de l'environnement.

La Ville sur internet : www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire). Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Citoyenneté/Information.

Pour le bulletin du 12 août 2011, dépôt des articles le 11 juillet et des insertions publicitaires le 27 juillet 2011.

Photos de couverture :

L'avenue des Villas (Ottignies).

La boucle des Métiers (Louvain-la-Neuve).



Madame, Monsieur,

Notre ville à la campagne doit anticiper et déterminer les conditions d'aménagement de son territoire, pour évoluer avec son temps et ainsi créer des lieux de vie de qualité.

Il faut un certain courage pour oser l'anticipation, surtout en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. En effet, les changements font peur. Pourtant, par exemple, si des travaux d'aménagement des espaces publics/voiries n'étaient pas réalisés dans le centre d'Ottignies, celui-ci ne pourrait pas s'améliorer et une meilleure liaison avec la gare ne verrait pas le jour.

En terme d'habitat, c'est encore plus compliqué. La Ville n'étant pas propriétaire, elle ne peut qu'agir indirectement, en canalisant au mieux les nombreuses demandes individuelles de constructions ou de rénovations. C'est pourquoi il nous a paru essentiel d'engager une réflexion de fond sur l'aménagement du territoire, en initiant une révision du Schéma de Structure Communal (SSC) et du Règlement Communal d'Urbanisme (RCU), afin que tout ceux/celles qui le souhaitent puissent apporter leurs remarques.

Il n'y a pas de jour où je ne rencontre des personnes qui m'interrogent sur « pourquoi le règlement d'urbanisme interdit ceci ou cela ! ». En particulier, ceux et celles qui justement souhaiteraient anticiper l'avenir et construire dans un réel souci du développement durable (des maisons à basse énergie ou encore mieux, des habitats groupés qui utiliseraient des matériaux de proximité comme le bois... aujourd'hui interdit dans le RCU).

Parallèlement à ces difficultés dues à un règlement souvent trop contraignant, il y a les demandes de pouvoir changer de type d'habitat. Certains d'entre vous, à la retraite, souhaitent se simplifier la vie et vivre dans un appartement proche de beaux espaces et d'un centre commercial. D'autres souhaitent rester dans leur maison et remplacer la présence des enfants par des locataires. Les plus jeunes, eux, espèrent tout simplement pouvoir poursuivre l'ancrage de leur vie par l'acquisition d'une habitation de famille près du lieu de leur enfance. Mais le prix d'acquisition est de plus en plus prohibitif. Il est essentiel, pour notre Ville, d'avoir un mixte d'habitat... pour maintenir dynamisme et prospérité, en préservant la qualité d'une vie à la campagne. C'est pourquoi j'ai aussi à cœur de défendre la présence d'agriculteurs à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Le Collège communal, pleinement conscient de ces tensions, souhaite regarder et construire l'avenir avec vous. Je ne peux que vous encourager à nous écrire et à participer aux réunions qui seront organisées, soit dans le cadre de la révision des SSC ou RCU, soit au cours de l'exercice « Horizon 2050 ». Merci pour votre participation active. La force et le dynamisme d'une ville proviennent de l'engagement de chacun à construire l'avenir ensemble.

Cedric du Monceau,
1^{er} Echevin

Clair de Vue

SUN ACTION



**1 paire de lunettes solaire
+
2 verres adaptés à votre vue
à partir de 89 euros**

Dioptries de +1.00 cyl 2.00
> 01-04-11 > 30-09-11

OXYO Safilo

M.H. GROUPE B.E.

Espace du Cœur de Ville, 21 à 1340 Ottignies
Tel : 010 43 96 97 • clairdevue@base.be

Entretien & création de parcs et jardins

**LP
Concept**



Tonte
Taille
Clôture
Divers
Dolomie

GSM: 0475.47.55.67
lpconcept@skynet.be

SECURITY CENTER

ROUZEEUW

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • VENTE-PLACEMENT
NOTRE EXPÉRIENCE = VOTRE SÉCURITÉ

Serrurerie • Reproduction de clés
Serrure de sécurité & électronique • Coffre-fort
Porte blindée & coupe feu • Contrôle d'accès
Automatisation de portes

Nouveau : Commande de coffres-forts en ligne via notre site

WAVRE Chée. de Louvain, 371 • Tél. : 010.24.11.21
Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 18h30 Samedi de 10h à 17h
info@rouzeeuw.be • www.rouzeeuw.be

FD FUNÉRAILLES DEBROUX

Funérailles Debroux - Maison fondée en 1943
Des professionnels à votre service

Incinération • Ensevelissement jour et nuit
Funérarium • Plaques funéraires et fleurs en soie

Nouveau Funérarium à Ottignies

Avenue des Combattants, 26 – 1340 Ottignies – L.L.N.
Tél. 010 41 42 91 – Fax 010 41 19 11
www.funerailldebroux.be

**FRITERIE
de l'Hocaille**

Parking de la piscine à Louvain-la-Neuve

**Cela fait plus de 25 ans que
Jean-Lou a la patate ... ET VOUS ?**



➤ RÉUSSIR notre ville à la campagne

Ottignies-Louvain-la-Neuve attire et rayonne. On veut y vivre, y travailler et y habiter. Tous les mois, le service de l'Urbanisme reçoit de nouvelles demandes d'aménagements : maisons unifamiliales, immeubles, lotissements...

Plutôt que de laisser se construire la ville par à coups, au gré des projets, les autorités communales ont choisi d'anticiper, d'encadrer, d'organiser l'avenir, en se donnant des objectifs à court, moyen et long termes.

Le Schéma de Structure Communal (SSC) et le Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) sont en cours de révision, pour mieux coller à la réalité et se donner une vision d'avenir.



Avec l'arrivée du RER à Ottignies et à Louvain-la-Neuve, la pression foncière, déjà forte, le sera encore plus demain.

En 2010, la Ville a entamé la révision de son Schéma de Structure (SSC) et de son Règlement d'Urbanisme (RCU). Le SSC, document d'orientation en matière urbanistique, date de 1993. Il a été légèrement amendé en 1997 mais ne prend pas suffisamment en compte les nouvelles réalités sociales et environnementales de notre ville. Avec l'arrivée du RER à Ottignies et à Louvain-la-Neuve, la pression foncière, déjà forte, le sera encore plus demain. Plus d'habitants, cela peut vouloir dire plus de voitures... et autant de questions relatives à la mobilité. Il faut aussi y intégrer les défis du coût toujours plus élevé de l'énergie, dont on parlait peu au début des années 90. « *Comment orienter les maisons pour profiter au maximum de l'ensoleillement, accroître l'isolation, favoriser l'utilisation des énergies alternatives (panneaux solaires, panneaux thermiques, panneaux photovoltaïques...)*... sont autant de questions auxquelles il

nous faut apporter des éléments de réponse », commente l'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau.

« *Il est indispensable d'anticiper ces réalités prévisibles, dans une perspective globale, intégrant toutes les dimensions du développement : démographie, logement, enseignement, mobilité, services, activités économiques...* », ajoute le bourgmestre Jean-Luc Roland.

Plus de 200 citoyens ont répondu au questionnaire publié dans le Bulletin communal de février 2010, portant sur l'offre commerciale, la convivialité des espaces publics, les éléments positifs ou négatifs du paysage, l'environnement bâti, la qualité des services publics, les modes de déplacement... Le bureau d'études Agora de Bruxelles en a réalisé une synthèse, avant d'établir un diagnostic de la situation existante. Des réunions publiques ont été organisées, à Ottignies et à Louvain-la-Neuve, pour informer les

citoyens de la procédure en cours. Les représentants des associations locales ont été consultés à l'occasion de deux ateliers.

« *La phase « diagnostic » n'est pas encore terminée* », signale l'architecte de la Ville Pierre Jückler. « *Le bureau d'études nous a remis un document de 800 pages, riche de nombreuses informations, mais qui manque de conclusions claires à notre avis. Le Comité de pilotage – composé des membres de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) et du Collège communal – a chargé le bureau de préciser les problèmes et les défis qui risquent de se poser dans les quinze années à venir et de proposer des réponses à apporter pour les éviter.* »

En parallèle, la CCATM a entamé la 2^e phase du travail, à savoir, la rédaction d'un document reprenant les options et directives en matière



Urbanisme

d'aménagement. Elle devrait se terminer avant les vacances d'été. La population sera consultée dès que possible.

Une 3^e phase verra se préciser les mesures concrètes d'aménagements, pour atteindre les objectifs voulus.

Réviser aussi le Règlement Communal d'Urbanisme (RCU)

Le bureau Agora a aussi pour mission de travailler à la révision du Règlement Communal d'Urbanisme (RCU), lequel précise notamment les normes à respecter en matière de gabarits, matériaux...

« Comme le SSC, le RCU date de 1993. Il ne se passe pas un jour sans que nos citoyens demandent d'y déroger : ils veulent pouvoir construire en bois, voir leur toiture déborder... ce qui est interdit par le règlement actuel », regrette l'échevin



Si on veut limiter le nombre de voitures en centre ville, il faudra développer les infrastructures pour la mobilité douce, s'interroger sur les parkings qu'on souhaite...

de l'Urbanisme Cedric du Monceau. Même le choix des couleurs semble trop limité. L'échevin cite le coloris rose saumon, non autorisé. « C'est la couleur de la maison de mon enfance au Stimont, qui a été peinte avant l'entrée en vigueur du règlement. Alors pourquoi est-ce interdit ? » Il poursuit : « Les gens ne comprennent pas pourquoi le projet de leur vie est dogmatiquement refusé. Le RCU manque de souplesse. Le réviser permettra de coller plus à la réalité. »

Si on veut limiter le nombre de voitures en centre ville, il faudra développer les infrastructures pour

la mobilité douce, s'interroger sur les parkings qu'on souhaite...

Si on veut limiter la consommation d'énergie, il faudra autoriser l'usage de nouveaux matériaux, autoriser l'isolation par l'extérieur pour les bâtiments existants

« Maisons passives, éco-quartiers, parements en bardage bois, toitures courbes, toitures plates... nous devons déterminer ce que nous souhaitons, en prenant garde de ne pas céder aux effets de mode », précise l'architecte Pierre Jückler.

A L'ÉTUDE, dans nos quatre entités

Le service de l'Urbanisme reçoit régulièrement de nouvelles demandes d'aménagements. Voici un aperçu non exhaustif des projets à l'étude, qui montre bien l'ampleur de la tâche qui attend le Collège et l'administration.

Le centre d'Ottignies

Nous évoquons régulièrement le réaménagement des voiries d'Ottignies, dans nos pages consacrées à la mobilité. Les autorités souhaitent que le centre « historique » soit plus convivial. La réfection de l'avenue Reine Astrid et du boulevard Martin a été conçue dans cet objectif.

La rénovation de la place du Centre devrait être comme la cerise sur le gâteau. Les bureaux Concept de Wavre et Eole de Bruxelles ont remis un avant-projet qui prévoit des espaces de rencontre devant les commerces qui la bordent (cafés et restaurants avec terrasses). Il est à l'étude aux services Urbanisme et Travaux, qui aimeraient que la place soit plus arborée. La Ville a racheté plusieurs des maisons de



La rénovation de la place du Centre d'Ottignies est à l'étude.

l'îlot Verlaine - dans le triangle formé par la place, l'avenue Reine Astrid et le boulevard Martin - dans le but, à l'avenir, de redynamiser le vieux centre (qui périclité) en améliorant la qualité du bâti et son attractivité

commerciale entre autres.

Dans ce même souci d'amélioration de la qualité des espaces publics, un projet d'aménagement de la prairie Orban - proposé par le bureau



Le projet d'aménagement du parc public de la prairie Urban conserve une grande partie du tracé du sentier actuel.

Arcea de Mons - est à l'enquête. Le Collège, après avoir écouté les suggestions des riverains, compte réussir ce parc aussi bien que ce qui a été fait au Parc de la Source à Louvain-la-Neuve.

L'avenir de la zone où se trouve le commissariat (rue du Monument) est aussi à l'étude. Ce n'est un secret pour personne : la police doit s'implanter dans un lieu plus stratégique, à proximité des grands axes routiers. Il n'y a pas urgence, mais on pense aux environs de la gare d'Ottignies, maintenant qu'il est acquis qu'une antenne de police s'installera dans le nouveau bâtiment de l'administration communale à l'avenue des Hennuyers (Louvain-la-Neuve).

« On y pense d'autant plus que nous avons déjà reçu deux demandes de principe, de la part de privés, pour des aménagements sur le site des magasins Decoux (ces derniers envisagent de déménager). Ce sont des projets d'immeubles de logements, avec peut-être des rez-de-chaussée commerciaux ou destinés à accueillir des professions libérales » annonce la responsable du service de l'Urbanisme Jocelyne Molens. *« L'un comme l'autre, ces projets répondent au souhait de la Ville d'améliorer la qualité des bâtiments en centre-ville. »*

Deux autres demandes sont à l'étude : l'une pour un immeuble (18 appartements et deux surfaces commerciales) à construire entre le Cœur de Ville et la banque de l'avenue du Douaire ; l'autre (appartements, surfaces commerciales et maisons), dans le terrain jouxtant la Ferme du Douaire, le long de l'avenue des Combattants. Le premier projet prévoit des parkings au niveau de la rue, enterrés sous les jardins (ceux-ci étant situés au 1^{er} étage par rapport à la voirie, puisque le

terrain est en pente). Le second projet prévoit aussi des parkings souterrains sur plusieurs niveaux, car il bénéficie du dénivelé important entre les parkings du Douaire et l'avenue des Combattants. La Ville examine les possibilités de maximiser le nombre d'emplacements à cet endroit... car il s'agit d'une des dernières possibilités physiques pour l'aménagement d'un parking souterrain en centre ville, sans devoir creuser plus bas que le niveau de la Dyle. Actuellement, les besoins en parkings du centre commercial et des activités proches sont tels que le parking est régulièrement saturé. Ceci constitue un frein au bon développement du centre-ville et ne permet pas non plus d'envisager une requalification plus esthétique de cette grande zone minéralisée.

La Dyle qui traverse Ottignies mérite un meilleur sort que celui qui lui a été réservé jusqu'à présent. Pour la mettre en évidence, il existe un projet d'aménagement d'une « coulée verte » (dénommé « Berges de la Dyle »), par phases successives, depuis Mousty jusqu'à Limelette. Il s'agit d'un aménagement de type « Ravel » (pour les piétons et cyclistes), tout le long du cours d'eau. Le permis d'urbanisme pour la réalisation de la première



La Dyle qui traverse Ottignies mérite un meilleur sort que celui qui lui a été réservé jusqu'ici. Pour la mettre en évidence, il existe un projet d'aménagement d'une « coulée verte » (dénommé « Berges de la Dyle »), par phases successives, depuis Mousty jusqu'à Limelette. Il s'agit d'un aménagement de type « Ravel », tout le long du cours d'eau.

phase, entre le parking de la rue du Monument et l'avenue Reine Astrid, a été délivré par le Fonctionnaire délégué. Sa réalisation devrait débiter une fois les acquisitions de terrain menées à terme. Le tronçon suivant devrait être celui situé à l'arrière du centre commercial du Douaire. Il reliera la rue du Moulin à l'espace du commissariat.

« Nous avons pris contact avec la SNCB pour étudier l'aménagement des passages de la coulée verte sous les différents ponts du chemin de fer au dessus de la Dyle. Nous aimerions pouvoir ainsi relier l'avenue Paul Delvaux au sentier Maurice Carême (et ainsi, à Limelette) », précise l'architecte de la Ville Pierre Jückler.

Les quartiers proches du centre d'Ottignies

Le Plan Communal d'Aménagement (PCA) du Stimont a enfin été approuvé par le ministre wallon de l'Aménagement du territoire. Il concerne la zone comprise entre le quartier du Bauloy et l'avenue des Justes.

« Ce plan a permis de limiter et de structurer les ambitions des promoteurs en imposant une vision globale, avec la création d'une nouvelle voirie autonome et même d'un parking public à l'entrée du Stimont, pour empêcher au maximum les nuisances de trafic dans les quartiers proches », commente l'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau.

Dans un même esprit de vision à long terme, deux nouveaux Rapports Urbanistiques et Environnementaux (RUE) sont à l'étude. Le premier vise l'avenir du site du Piroy (entre le Vieux Chemin de Genappe, la rue du Piroy et la rue du Petit-Ry). Il a été présenté à quelque 200 riverains, le 26 avril dernier, et l'enquête s'est terminée à la fin mai. Le RUE de la Boissette sera lui aussi bientôt mis à l'enquête. Il concerne la zone comprise entre la rue de la Boissette



et la rue Croix-Thomas, au quartier du Bon Air.

Afin de permettre aux seniors de rester dans notre ville, la demande de permis d'urbanisme pour le projet « Village du bien-être » de l'immobilière Château Balzat, à l'avenue des Villas, devrait être introduite prochainement et le projet modifié remis à l'enquête publique. Il a été réduit et amélioré, compte tenu des remarques émises lors de la première enquête qui s'est déroulée dans le cadre de la demande préalable de Certificat d'Urbanisme n°2 (CU2). La nouvelle version comprendra toujours une maison de repos et de soins, un centre de jour pour personnes âgées et du logement de petite taille éventuellement pour des étudiants (projet intergénérationnel).

Les environs de la gare d'Ottignies

La venue du RER va contribuer à créer un morceau de ville nouvelle au nord de la commune. On compte quelque 35 hectares constructibles dans un rayon de 500m environ autour de la gare, dont la parcelle de l'entreprise Benelmat (14ha) qui s'étend jusqu'à la Porte de l'Europe (Limelette), le long du chemin de fer.

« *Les abords de la gare n'ont jamais été à la hauteur de l'attractivité croissante et de la fréquentation dont la station fait l'objet depuis des années* », déplore le bourgmestre Jean-Luc Roland.

Informée du fait que les terrains de Benelmat (utilisés aujourd'hui pour le stockage de matériel lourd) seraient un jour valorisés - lorsque cette société a délégué le bureau désigné pour les premières études d'urbanisation de son terrain - la Ville a immédiatement cherché à mettre en place une collaboration entre les deux gros propriétaires fonciers de la zone « gare » (Benelmat et la SNCB), pour voir de quelle manière réussir au mieux ce nouveau morceau de ville... et la connexion de celui-

ci avec le centre d'Ottignies. Une convention Ville-SNCB devrait être signée tout prochainement, pour la commande d'une étude globale sur le développement urbanistique autour de la gare. Afin d'anticiper l'impact en terme de mobilité, un Plan Local de Mobilité (PLM) « gare » viendra compléter le Plan Communal de Mobilité (PCM) mis en œuvre en 2003.

« *Le PCM a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer l'accès à la gare pour les bus. C'est l'objet des travaux en cours à l'avenue des Combattants, qui s'arrêtent pour l'instant à hauteur de la rue Lucas* », rappelle Pierre Jückler. « *Le PLM « gare » étudiera le réaménagement du rond-point de la gare et la suppression du passage à niveau de l'avenue Albert 1^{er}, imposé à terme par un trafic ferroviaire de plus en plus dense. Seuls les véhicules de secours et « modes doux » seront encore autorisés à passer sous les voies... le reste du trafic étant dirigé vers l'avenue des Droits de l'Homme.* »

L'architecte de la Ville évoque aussi le viaduc de Masaya, prévu dans le Schéma de Structure de 1993 mais qui n'a pas encore trouvé de financement. Il devrait enjamber les 14 voies du chemin de fer, depuis le carrefour de Masaya (av. Albert 1^{er}) jusqu'au rond-point des Villas. Il est essentiel pour relier l'Est et l'Ouest de la Ville... et contribuer ainsi à une meilleure mobilité.

Le pont est repris dans les intentions de la SNCB, dans le cadre du dossier de permis unique pour la mise à 4 voies de la ligne 161 en vue de la réalisation du RER et de l'aménagement d'un parking-relais plus important que l'actuel parking des Villas. Il permettra d'accéder à ce parking RER en venant des grands axes routiers, plutôt situés à l'est de la gare.

« *La Ville et la Région ont délivré le permis du RER, qui comprend l'agrandissement de la capacité*

du parking des Villas sous forme de parkings sur plusieurs niveaux, grâce à l'important dénivelé entre les voies et le parking actuel. Pour ne pas engorger plus le centre-ville et le quartier de la clinique avec les voitures des navetteurs, la mise en service et l'exploitation de ce parking ont été conditionnés à la réalisation préalable du viaduc Masaya », souligne Pierre Jückler.

On voit bien la complexité des enjeux. Depuis l'octroi du permis unique pour le RER à la SNCB, la Ville essaie de convaincre la SNCB de la valeur de ses terrains autour de la gare. L'avant-projet de l'architecte belge Christophe Lootvoet, primé en 2008 dans le cadre du concours « European », l'a démontré : il est possible de concevoir des aménagements dans cet environnement difficile, « *qui souffre d'un manque de vision à long terme de la part des gestionnaires de la SNCB* », accuse l'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau

Limelette

Le chantier du RER a fortement modifié la topographie. Infrabel est prête à confier à la Ville l'usage et l'entretien de la dalle qui couvre désormais les voies du chemin de fer, en haut de l'avenue de Jassans. Une réflexion est en cours pour déterminer comment s'approprier au mieux ce nouvel espace public. L'école communale de Jassans aimerait que ses élèves puissent y accéder.

« *Nous avons aussi songé à un verger, une zone de potagers, un parking pour l'école et le cimetière...* », détaille Yves Meeùs, chef de bureau technique bâtiments au service Travaux. « *Nous attendons les plans de la SNCB pour analyser de quelle manière revoir éventuellement le profil du terrain - car il y a de fortes dénivellations - et le programme de plantations. Si Infrabel remet le terrain à la Ville, ce sera à celle-ci d'en assurer la gestion et la maintenance. Il faut donc concevoir un projet qui tienne la route, pour*



Le permis du RER comprend l'agrandissement du parking des Villas sur plusieurs niveaux. Pour ne pas engorger plus le centre-ville et le quartier de la clinique avec les voitures des navetteurs, la mise en service et l'exploitation de ce parking ont été conditionnés à la réalisation préalable du viaduc Masaya.



Un lotissement est demandé par Brabimo à l'arrière des maisons de l'avenue de Jassans.

éviter des aménagements inutiles, dont l'entretien serait coûteux. »

Un lotissement est demandé par Brabimo à l'arrière des maisons de l'avenue de Jassans (du côté gauche en montant), pour du logement unifamilial. On y accéderait par la rue du Buston. Il serait traversé par une un cheminement « modes doux », qui relierait la dalle (sur le pont de Jassans) à la rue du Buston et pourrait ensuite être prolongée vers la rue Louis Sablon, pour

rejoindre le Fond de Bondry (le site Benelmat). Les piétons et cyclistes pourraient ainsi se rendre à la gare, sans devoir faire le tour par l'avenue de Jassans, la place et le pont de l'Europe.

L'Immobilière Publique du Brabant wallon (IPB) programme, de son côté, la construction de 9 logements sociaux à l'avenue des Sorbiers (Buston), sur le terrain vert proche du tunnel du Buston, à l'arrière des maisons de l'avenue Demolder.

Céroux-Mousty

Tout le monde s'accorde à dire que la rénovation de l'ancienne gendarmerie (à côté de la cure, sur la place de Mousty) et la création des immeubles voisins de la pharmacie sont une réussite. Il reste à finaliser la ruelle de la Cure, c'est pourquoi une modification du PCA de la Tannerie sera soumise à l'enquête, prochainement.

Le PCA de Ferrières concerne le hameau du même nom situé à la limite avec Court-Saint-Etienne et Genappe, à l'extrémité sud-ouest

de notre commune. Le Collège a souhaité que la densité y soit moins forte que prévu par le Schéma de Structure, puisqu'il s'agit de terrains à caractère rural et villageois, très éloignés du centre. Ce PCA a été mis à l'enquête à deux reprises, avant d'être adopté dernièrement par le Conseil communal. De la sorte, la conservation du caractère vert et peu dense de ce hameau sera préservée et ses développements urbanistiques seront encadrés.

Le PCA de Mousty, lui, concerne des terrains situés à l'arrière de l'avenue Provinciale et de la rue Berthet, en zone industrielle au Plan de Secteur. Il comprend le projet de la Mégisserie (16 appartements à loyer modéré), que nous vous avons présenté dans le Bulletin d'avril dernier.

La Ville a eu l'opportunité de confier la réflexion relative à ce PCA à un groupe d'étudiants de la faculté d'Ingénierie biologique, Agronomique et Environnementale de l'UCL, dans le cadre de leur projet intégré en aménagement du territoire. Après une analyse fouillée des contraintes et potentialités du site, ils ont imaginé un projet intéressant, qui tient compte des débordements possibles de la Dyle. Il comprend un parc autour de la rivière - avec une promenade pour les piétons et les cyclistes - une zone mixte de logements et commerces à la limite Sud vers Court-Saint-Etienne, ainsi que du logement face et orienté vers la zone verte. Comme prévu dans le Schéma de Structure de 1993, ils ont intégré une liaison routière supplémentaire entre l'avenue Provinciale et la rue du Monument, avec une connexion



Infrabel est prête à confier à la Ville l'usage et l'entretien de la dalle qui couvre désormais les voies du chemin de fer, en haut de l'avenue de Jassans.





routière vers le magasin Champion et des cheminements doux vers la rue Berthet. Ils ont aussi intégré la connexion « modes doux » qui ferait le lien entre le Ravel de Court-Saint-Etienne et la coulée verte d'Ottignies.

« *C'est la démonstration d'un possible intéressant* », indique l'architecte Pierre Jückler. Il s'agit en effet d'une zone industrielle, pour laquelle un PCA révisionnel serait nécessaire, voire une révision du Plan de Secteur, si on envisage d'y construire du logement. Le dossier attend, depuis le début des années 2000, un accord de subsidiarité de la Région wallonne.

La construction d'un petit ensemble immobilier au départ de l'avenue Provinciale, avant le carrefour des Coquerées en venant d'Ottignies, sera bientôt mise à l'enquête. Un peu plus loin, c'est le site des anciens magasins « Mini Prix » et autres que la Ville aimerait voir se rénover en profondeur. La zone étant bien desservie par les transports en commun, il serait logique qu'elle accueille du logement, au dessus des rez-de-chaussée commerciaux tombés en désuétude depuis de nombreuses années. A l'instar de ce qui a été autorisé pour le nouvel immeuble situé en face du magasin Champion (quelques logements doivent être réalisés au dessus du rez-de-chaussée commercial déjà construit). Un permis d'urbanisme pour la démolition de l'ancien « Mini-



Le chantier est en cours pour les logements de la première phase du projet « Les Jardins de la Source », du côté de la place du Coq Hardy.

Prix » et la reconstruction d'un petit immeuble de logements au-dessus d'un rez commercial a été délivré pour ce terrain, mais le propriétaire rencontre quelques difficultés dans sa recherche d'un opérateur prêt à l'aider financièrement dans la réalisation de son projet.

L'IPB programme, de son côté, la construction de 36 logements moyens ou sociaux en haut de l'avenue des Vallées. Une première demande de permis d'urbanisme a été déposée en 2010, mais a été retirée suite à une discussion avec la Région Wallonne concernant la présence de lignes à haute tension surplombant une partie du site. Après les études complémentaires, le projet devrait nous revenir dans le courant de cette année.

Louvain-la-Neuve, côté gare

Alors que le développement de Louvain-la-Neuve s'est longtemps concentré dans les quartiers résidentiels et les parcs scientifiques, c'est le centre qui reprend vigueur, après avoir longtemps stagné. Il y a eu la construction de L'esplanade, des Archives du Royaume, des nouveaux logements Eckelmans, du Musée Hergé... et surtout, des immeubles de la rue Charlemagne. Les appartements et studios se sont vendus comme des petits pains, marquant le retour de l'intérêt des investisseurs pour le logement dans le centre-ville.

Le chantier de CPE est en cours pour les logements de la première phase du projet « Les Jardins de la Source », du côté de la place du Coq Hardy (près de la place de l'Université). La 2^e phase du projet est à l'examen à la Ville. Le promoteur souhaite évidemment que les deux phases se suivent. La Ville entend toutefois veiller à ce que le Musée Hergé demeure accessible depuis le centre ville, dans les meilleures conditions, en tenant compte des impératifs liés aux travaux d'aménagement de la future rue du Traité de Rome au droit de la passerelle actuelle reliant le musée à la rue Ladeuze.



La Ville aimerait voir se rénover le site de l'ancien magasin « Mini Prix ».

L'UCL a introduit une demande de permis pour la réalisation du lotissement « Courbevoie » sur 6,31ha au dessus des futurs 2500 emplacements de parking prévus à côté de la gare RER de Louvain-la-Neuve, le long du boulevard de Wallonie (parking dont le permis unique est soumis à étude d'incidences : l'enquête se termine le 7 juin). Le lotissement (qui a aussi fait l'objet d'une étude d'incidences) sera traversé par une nouvelle voirie « Courbevoie ». Ce sont des immeubles de bureaux, services et logements pour étudiants qui sont prévus entre celle-ci et le boulevard de Wallonie. De l'autre côté, des immeubles donneront vers le parc qu'il est prévu d'aménager à l'entrée du quartier de la Baraque (côté boucle des Métiers). Une passerelle (au dessus du boulevard de Wallonie) permettra de relier les quartiers de Lauzelle et de la Baraque en passant par le nouveau lotissement Courbevoie. Le projet de l'université prévoit deux immeubles de bureaux/services aux extrémités du lotissement : un bâtiment architecturalement significatif du côté de la RN4 (qui pourrait aussi accueillir de l'équipement communautaire) et un bâtiment qui pourrait également accueillir des magasins du côté du centre commercial.

L'originalité du « vieux » quartier de la Baraque (avec son habitat expérimental) devra à tout prix être préservée... à côté du nouveau



Une réflexion est en cours, dans le but de pouvoir accueillir un hôtel à l'entrée du boulevard André Oleffe, au dessus des parkings de l'UCL proches du parking Grand-Place.

quartier Courbevoie. Le Schéma Général de la Baraque établi par l'UCL - pour encadrer l'évolution urbanistique de ces deux modes d'habitat fort différents dans le quartier de la Baraque - a été mis à l'enquête en 2010. L'UCL vient d'informer la Ville qu'elle comptait y apporter quelques modifications afin, d'une part, d'essayer de mieux rencontrer les observations émises par les habitants du quartier actuel et, d'autre part, d'intégrer les remarques formulées par les services techniques et le service d'incendie dans le cadre de l'avancement des études pour le parking RER et pour le lotissement Courbevoie.

Le promoteur Wilhelm & Co a récemment annoncé, par voie de presse, le prolongement de L'esplanade par un bâtiment à l'architecture étonnante, évoquant un diamant, mais aucune demande de permis n'a été déposée à l'Urbanisme jusqu'ici. Si le centre commercial s'agrandit vers la RN4, la Ville veillera au maintien des liaisons piétonnes interquartiers (Lauzelle-Baraque).

La Ville, de son côté, a obtenu, au début de l'année, les permis pour la construction de son antenne communale et de la maison des jeunes à la voie des Hennuyers. Les travaux de construction sont imminents.

Louvain-la-Neuve côtés lac et gare des bus

Il restera encore deux zones sur lesquelles se pencher, pour poursuivre l'aménagement du centre de Louvain-la-Neuve : la liaison cinémas-Aula Magna vers le quartier des Bruyères et la finition du centre-ville en direction de la zone gare des bus/parking Leclercq.

La première devrait accueillir le nouveau Musée du Dialogue au bord du lac; la 2^e, la nouvelle salle du théâtre Jean Vilar.



La Ville a obtenu les permis pour la construction de son antenne communale et de la maison des jeunes à la voie des Hennuyers.



Il restera encore deux zones sur lesquelles se pencher, pour poursuivre l'aménagement du centre de Louvain-la-Neuve : la liaison cinémas-Aula Magna vers le quartier des Bruyères et la finition du centre-ville en direction de la zone gare des bus/parking Leclercq.





« Une réflexion est en cours, dans le but de pouvoir accueillir un hôtel - service qui manque dans la cité universitaire - à l'entrée du boulevard André Oleffe, au dessus des parkings de l'UCL proches du parking Grand-Place », annonce l'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau. « L'échevin du Tourisme évoque aussi la construction d'une auberge de jeunesse... mais le lieu n'a pas encore été déterminé. »

La périphérie de Louvain-la-Neuve

Dans la périphérie, la Région a approuvé, le 30 septembre 2010, l'avant-projet de modification du Plan de secteur, qui tend à créer des Zones d'Aménagement Communal Concertées (ZACC) sur une zone industrielle et une autre destinée à l'agriculture actuellement, le long de la RN4. Puisque la gare de Louvain-la-Neuve est destinée à devenir une gare RER, certains équilibres entre activités économiques et logements doivent être repensés.

La région a maintenu son projet de transformer les zones industrielles situées entre l'autoroute et la RN4 en zones d'activités économiques et zones d'équipement communautaire et services publics.

Le projet de Centre de Formation pour Sportifs de Haut Niveau (CFSHN) de la Communauté française a fait

l'objet de plusieurs articles dans notre Bulletin. La Ville, l'UCL et la Province espèrent le voir s'implanter à proximité des installations du Complexe sportif de Blocry, entre le bois de Lauzelle et les quartiers. La Régie Foncière provinciale avait prévu de développer du logement à l'arrière de l'église de Blocry, mais si la candidature d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est retenue (ce qu'on devrait savoir avant l'été), elle échangera son terrain contre un autre espace, entre la zone Athéna et la ferme de Lauzelle.

A propos de sport : la Ville a délivré le permis pour l'installation du rugby dans la zone d'équipement communautaire située le long du bd Baudouin 1^{er}, à côté du Cyclotron.

Elle a aussi autorisé, en concertation avec l'IBW, l'UCL et le Fonctionnaire Délégué, qu'une petite zone du parc scientifique, du côté de la rue de Rodeuhaie, soit spécifiquement destinée à l'accueil d'entreprises de taille modeste, une demande non rencontrée jusqu'à présent à l'intérieur des parcs scientifiques à Louvain-la-Neuve.

On peut aussi se réjouir du fait que la société AGC Glass (anciennement Glaverbel) a décidé de se délocaliser de Bruxelles et d'implanter son quartier général Europe-Afrique à

Louvain-la-Neuve, à côté de Sedilec. Il s'agira d'un bâtiment moderne, dont le maître d'ouvrage souhaite qu'il s'inscrive dans la démarche du développement durable : accessibilité par les transports en communs et les modes doux, préservation du terrain naturel, gestion des eaux pluviales, réduction des consommations énergétiques et gestion pointue des apports solaires.

Un véritable défi

On le voit, Ottignies-Louvain-la-Neuve est sollicitée de toutes parts. Les demandes de permis y sont trois fois plus élevées que la moyenne du Brabant wallon. C'est le résultat de nombreuses années de dynamisme, durant lesquelles les autorités communales ont toujours cherché à anticiper les mutations de la société.

« Notre ville en mouvement séduit », se réjouit l'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau. « Nous recevons tellement de demandes que nous pouvons nous permettre d'être exigeants et de canaliser l'énergie. Pour que les quatre entités de notre commune conservent leur qualité de vie. » ■

Le Collège veillera à ce que les quatre entités de notre commune - ici, Louvain-la-Neuve - conservent leur qualité de vie.



LE DOJO D'ASMADE

Atelier de MEDITATION
le jeudi soir
Cours de MASSAGE SHIATSU
Massages individuels

11, rue du Chemin de Fer à 1340 Ottignies

Tél.: 010 / 402.132 • asmade@skynet.be

Renseignements : 0475 / 987.995 Françoise Eglème
0476 / 216.881 Marc Nolmans

CLOTURES DETHY

LIMELETTE-OTTIGNIES
010/41.50.88

LIMELETTE-OTTIGNIES

ASSUREURS CONSEILS

PIERSON

c'est bon! S.A.

N°OCA : 12913

- ASSURANCES TOUTES BRANCHES
- AGENCE BANCAIRE FINTRO



CONSULTEZ-NOUS !
010.41.42.43

Avenue de Jassans, 58 - 1342 Ottignies
Fax 010.41.60.34

100
ANS



DECOUX S.A.

Gros - Détail

Bois • Panneaux • Isolation
Portes • Parquets • Châssis
Eternit • Gyproc • Triplex

Salle d'exposition

Rue du Monument 69
1340 Ottignies

Tel. : 010 41 30 06

Fax : 010 41 05 35

E-mail : decouxbois@proximedia.be

J'  LE BOIS
Négoce spécialisé FNN

L'Auberg'Inn

L'Auberg'Inn

1 Boulevard Martin • 1340 Ottignies

Ouvert 7 jours sur 7 sauf le dimanche soir

Réservation au **010 41 34 00** ou
daniel.callens7@gmail.com

NOUVEAU

Tout pour bébé

BBees

Pour la future maman : ZeroToNine, Queen Mum, Noppies, lingerie et soins bio.

Pour bébé : alimentation bio, soins bio, vêtements (jusqu'à 4 ans), biberons, jouets, poussettes, langes lavables ou biodégradables, parcs, relax, livres, lits...

TOUT DE LA TETINE A LA CHAMBRE !

Listes de naissance, chèques cadeaux, conseils et service garantis !

www.bbees.be
et c'est livré!

Av. des Métallurgistes, 14 1490 Court-Saint-Étienne Parkina Tom&Co

Et pour la suite, on va chez BigMat.

BigMat. Partenaire de vos projets.

Grands-mètres | Bois | Solaires | Location | Entretien | Carrelage | Aménagements intérieurs et extérieurs

BigMat Grez-Doiceau
Chaussée de Wavre 362
1390 Grez-Doiceau
Tél 010/84.15.28
Fax 010/84.58.91

www.bigmat.be

Heures d'ouverture:
non stop de 6h30 à 18h00 du lundi au vendredi, le samedi de 8h00 à 13h00
Site internet: www.bigmatgrez.be • email: info@bigmat.be

Ses racines, c'est la ville.

La nouvelle CrossPolo de Volkswagen.

La nouvelle CrossPolo, c'est la citadine idéale qui, avec son châssis surélevé, sait éviter les pièges tendus par nos routes: nids de poule, dos d'âne, carrefours à plateau... Elle affirme son look de baroudeuse urbaine avec ses jantes de 17", ses bas de caisse noirs et ses barres de toit. L'intérieur fait aussi place à plus de caractère: selleries bi-ton, sièges sport avant ajustables en hauteur, volant cuir. Née du bitume, la nouvelle CrossPolo plonge ses racines au plus profond de la ville. Et elle n'en retire que le meilleur.

4,3 - 6,1 L / 100 KM • 113 - 143 g CO₂ / KM.
◆ Donnons priorité à la sécurité. Informations environnementales (AR 19/03/2004): www.volkswagen.be

Consultez votre concessionnaire Volkswagen:

Ets Hermand sprl
Avenue des Combattants, 117 - 1340 Ottignies - Tél. : 010 41 34 32 - info@hermand.vw.be



CONSEIL COMMUNAL

Le compte rendu de la séance du 29 mars.

Suite au regrettable accident qui a coûté la vie à André Steen, le glacier Carette apprécié dans toute l'entité et au-delà, les membres du Collège proposent aux conseillers de signer la lettre de condoléances qui sera adressée à ses proches.

Les conseillers approuvent le renouvellement de l'asphalte en complément à la réfection de l'avenue Hennebel (Louvain-la-Neuve) pour quelque 9000€. S'agissant du projet de modification du plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique (pash) Dyle-Gette, le conseiller Julien Tigel Pourtois s'inquiète du futur régime d'assainissement du quartier du Pinchart. Le bourgmestre Jean-Luc Roland le rassure : la délibération qui est présentée au Conseil modifie la proposition soumise à l'enquête publique et tient compte des éléments nouveaux suite à la réunion de clôture de cette enquête. En l'occurrence, la rue des Vergers est proposée en égouttage collectif.

Notre Ville a été retenue - avec 12 autres communes de Wallonie - pour la 1/2 finale de l'opération « villes Wallonie cyclables » de la Région wallonne. Nous recevrons un 1^{er} subside de 130.000€ pour un aménagement en 2011... avant d'être audités pour faire partie - nous y croyons - de la super sélection des « villes Wallonie cyclables ». En attendant, il est prévu de rendre la rue de Franquennes (Mousty) cyclable, dans le tronçon compris entre le passage à niveau de Mousty et la partie qui vient d'être réaménagée dans le cadre du chantier du RER. Les conseillers approuvent le montant de 9000€ qui permettra de faire réaliser un plan d'alignement par un géomètre.

Cimetières, voiries, hôtel de ville...

L'échevin des Bâtiments Jacques Benthuyts évoque les subsides wallons accordés pour la mise en conformité et l'embellissement

des cimetières. Il est question de construire un ossuaire au cimetière du Centre (Ottignies), lequel arrive à saturation (la Ville va récupérer des concessions). Coût : 17.850€ TVAC, dont 5000€ de subsides. Pour les obtenir, la Ville devra réaliser un inventaire des sépultures historiques. Le conseiller Luc Mayné s'inquiète du mauvais état de la tombe du baron Lambermont, qui fut ministre d'Etat. La conseillère Nelly Roobrouck regrette que des briques du mur du cimetière de Blocry - qui abritera sans doute sa dernière demeure, dit-elle - se déchaussent. Le bourgmestre annonce qu'un agent communal vient d'être affecté à la rénovation des murs des cimetières.

La minorité souhaite que les subsides wallons non utilisés pour la réfection de nos voiries (650.000€), dans le cadre du Plan triennal 2010-2012, soient alloués à l'égouttage de plusieurs de celles-ci. La majorité envisage, elle, de les utiliser pour permettre la rénovation et l'extension de l'hôtel de ville (création d'une nouvelle salle du Conseil communal, à l'arrière du bâtiment existant). Le bourgmestre rappelle qu'un débat a eu lieu à ce sujet, en septembre. Il précise que le fait de ne pas disposer de subsides n'empêchera pas la Ville, le cas échéant, de réaliser certains travaux d'égouttage, sur fonds propres. La minorité s'abstient.

L'échevin des Bâtiments explique que la division Patrimoine de la Région a imposé à la Ville de désigner un expert pour l'étude stratigraphique des peintures de l'église Notre-Dame de Mousty. C'est la condition pour obtenir des subsides pour la rénovation de ce bâtiment classé.

Le dernier point de Jacques Benthuyts consiste en l'octroi de 2500€ à l'Unicef Belgique, pour la protection des enfants victimes de la crise en Libye. Julien Tigel Pourtois estime qu'il est facile de disposer de l'argent des contribuables, qu'il serait plus

symbolique de voir chaque conseiller reverser son jeton de présence à l'œuvre précitée. « *N'est-ce pas une tentative de récupération politique de ce drame ? Il y a quelques mois, un drame tout aussi important s'est joué au Pakistan... et on n'a rien donné* », ajoute le conseiller. L'échevin insiste : la Ville répond ici à une demande de l'Unicef, qui n'a rien demandé pour le Pakistan. Quant au reversement du jeton de présence : « *Nous ne sommes pas tous égaux sur le plan des revenus. Il faut laisser à chacun la liberté de le faire ou non* », répond Jacques Benthuyts. Le bourgmestre Jean-Luc Roland rappelle que le budget comporte un article « Fonds pour les calamités », duquel seront prélevés les 2500 €. »

Petite enfance, jeunesse...

L'échevine de la Petite enfance Cécile Lecharlier demande aux conseillers d'approuver la participation financière de la Ville (45.000€) pour la mise en conformité « incendie » des crèches. Il s'agit de frais élevés, que la Ville prendra en charge pour un tiers. Si le rapport des pompiers est défavorable, les infrastructures risquent de disparaître... alors qu'on manque cruellement de places d'accueil.

L'échevin des Finances David da Câmara Gomes présente la première modification budgétaire à l'exercice 2011, soit 1.250.000€, qui n'affecteront que l'extraordinaire. 6 abstentions. Il évoque aussi différents subsides accordés pour des manifestations étudiantes : le festival Midi-Minuit du Circokot, le festival du film Afrika du Placet, le Welcome Spring Festival du Kot et Rythmes et l'Open Jazz Festival du Kotertino.

L'échevin des Cultes Benoît Jacob détaille les travaux à réaliser à l'église Saint-Remy d'Ottignies : nettoyage du clocher souillé par les pigeons, remplacement de la chaudière, réparation des toitures. En tant qu'échevin de la Jeunesse,

il présente la répartition de la subvention communale destinée aux mouvements de Jeunesse (13.500€). Au conseiller Jacques Otlet qui s'étonne de ne pas la voir mentionnée, il répond que la troupe des Faucons Rouges n'existe plus.

Benoît Jacob communique le rapport d'activités/financier 2010 du Plan de cohésion sociale. Il se réjouit du travail réalisé en collaboration avec les différents partenaires, qui a permis de relancer une certaine dynamique dans les quartiers sociaux, notamment la Chapelle aux Sabots (alphabétisation, accompagnement social, travail sur les assuétudes et la violence intra familiale, liens interculturels et intergénérationnels...).

En fin de séance, le conseiller Jacky Reginster interroge le Collège au sujet du nouveau musée de Louvain-la-Neuve, dont le permis a été refusé par le Fonctionnaire délégué de la Région wallonne. Le bourgmestre Jean-Luc Roland et l'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau font part de leur étonnement : seules 6 personnes ont critiqué le projet, ce qui est très peu, et c'est sur base des remarques de ces 6 plaignants que le Fonctionnaire motive sa décision. « *Il n'est même pas fait état de l'avis du Collège (favorable à l'unanimité) alors que celui-ci était motivé sur 5-6 pages* », regrette Cedric du Monceau. « *Nous utiliserons toutes*

les voies de droit pour que ce musée puisse être réalisé dans les plus brefs délais dans sa configuration actuelle, car il nous semble que c'est un geste superbe sur le plan architectural, qui va compléter Louvain-la-Neuve. Nous l'attendons tous avec une grande impatience », ajoute Jean-Luc Roland.

Le conseiller Jacques Otlet regrette le manque de places de parking pour les navetteurs à la gare d'Ottignies. « *Notre gare est l'exemple de l'aberration de la gestion ferroviaire. Alors qu'elle ne fait que grandir, elle est toujours sous dimensionnée et inaccessible* », déclare l'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau. « *Le permis du RER impose la réalisation d'un parking à l'avenue des Villas... qui n'est toujours pas fait. La SNCB essaie d'échapper aux investissements auxquels elle*

est contrainte. » Le bourgmestre Jean-Luc Roland constate que l'offre en parkings a près de doublé, en quelques années. Depuis que le parking de l'avenue des Droits de l'Homme est devenu payant – réservé aux seuls abonnés – celui-ci n'est plus jamais plein. « *Nous avons proposé à la SNCB de l'étendre de quelques dizaines de places... ce qu'elle a décliné.* » Et le bourgmestre de rappeler les nombreux efforts consentis par la Ville pour favoriser l'accès à la gare par d'autres moyens de locomotion que la voiture, pour éviter l'asphyxie du centre d'Ottignies. « *Nos habitants devraient être de plus en plus nombreux à rejoindre la gare à pied, à vélo et en bus. Les parkings serviront essentiellement aux navetteurs provenant d'autres communes : ce n'est pas à nous - mais bien à la SNCB - de payer pour ceux-ci.* » ■



Le permis du RER impose la réalisation d'un parking sur plusieurs niveaux à l'avenue des Villas... qui n'est toujours pas fait.

Le compte rendu de la séance du 3 mai.

En début de séance, le conseiller Julien Tigel Pourtois demande l'annulation du vote de la séance du 29 mars relatif au projet de modification du plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique (pash) Dyle-Gette. Julien Tigel regrette l'explication donnée par le bourgmestre, sur lequel les conseillers se sont basés pour se prononcer. « *On passe bien d'un régime transitoire à autonome, à l'exception de la rue du Verger* », dit-il. Julien Tigel annonce qu'il a demandé l'annulation du vote au ministre de tutelle des pouvoirs locaux Paul Furlan. « *La seule chose que vous pourriez obtenir, c'est la suppression des subsides auxquels la ville a droit* » déplore le bourgmestre.

Un douzième provisoire supplémentaire est voté pour le fonctionnement de la zone de police. « *La zone est en affaires courantes depuis plusieurs mois, ce qui interdit les gros investissements* », constate le conseiller Luc Mayné. Le bourgmestre Jean-Luc Roland le rassure : 85% du budget de la police couvre les frais de personnel. Les investissements ne s'élèvent chaque année qu'à quelques dizaines de milliers d'euros, pour l'achat de radars et des aménagements légers sur le bâtiment de la rue du Monument. Le compte 2006 devrait être bientôt présenté. Le retard est dû au fait que la tutelle a transmis les informations nécessaires à l'administration avec retard.

Sélectionnée pour la demi-finale des « villes Wallonie cyclables » (lire le BCO de février 2011), la Ville va bénéficier de 133.000€ de subsides régionaux supplémentaires (en plus des crédits d'impulsion annuels), pour l'aménagement d'un tronçon de la rue de Franquénies (entre la fin de la piste cyclable du pont et le carrefour de la rue de Spangen, y compris le rond-point). Il s'agira de deux pistes cyclables et piétonnes, en klinkers, de part et d'autre de la voirie. Le conseiller Julien Tigel estime qu'une bande suggérée pour cyclistes, asphaltée, aurait été plus adaptée. Le bourgmestre Jean-Luc Roland répond que la bande suggérée empêcherait le stationnement. Le conseiller Luc Mayné signale que les membres de la section technique



Nouvelles de la ville

Travaux avaient demandé le report de ce point, afin de se donner le temps d'analyser les différentes options. Après une suspension de séance, le bourgmestre propose de voter le point tel que proposé par l'administration... mais promet que celui-ci repassera devant le Conseil si la section technique souhaite y apporter des modifications. C'est qu'il ne faut pas traîner avant de rentrer le dossier à la Région. Neuf membres de la minorité s'abstiennent.

Le centre de formation pour sportifs de haut niveau

Le bourgmestre propose de renoncer à deux terrains, pour les céder à la Communauté française si la Ville est retenue pour accueillir le Centre de Formation pour Sportifs de Haut Niveau (CFSHN) : le terrain occupé par le club de football ROS au bd de Lauzelle (bail emphytéotique UCL/Ville) et le parking du Marathonien (propriété de la Ville, où se situe la friterie la plus célèbre du monde). Le ROS pourrait déménager au bd Baudouin 1^{er}, à côté des futures installations du rugby. Jean-Luc Roland ajoute que le SPW (ex-Met) vient de donner son accord de principe pour le stationnement de part et d'autre du bd. de Lauzelle : ces nouveaux emplacements permettront de compenser ceux qui seront perdus quelques centaines de mètres plus loin. Le conseiller Guy de Thomaz de Bossière craint que la relocalisation du ROS au bd Baudouin 1^{er} ne permette plus aux jeunes du quartier du Bauloy de pratiquer leur sport favori. « *Le terrain N°2 a été refait 2 fois en l'espace de 10 ans, pour 1 million d'euros. Il est question de le supprimer : un beau gâchi pour le contribuable* », dénonce le conseiller, qui se demande aussi si le club de base-ball pourra demeurer au bd Baudouin 1^{er}, s'il faut y installer le football. Le bourgmestre évoque les différentes phases du projet de CFSHN. La première, en 2013-2014, concernerait les terrains de la Régie provinciale à Blocry, pour l'installation d'une douzaine de disciplines. La 2^e, sans doute pas avant 2015, verrait l'installation de six autres disciplines, notamment

sur les anciens terrains du ROS. « *Nous ne devons donc rembourser qu'une petite partie du subside octroyé pour le terrain synthétique* ». L'échevine des Sports Annie Galban ajoute que ce projet ne compromet en rien l'installation du rugby au bd Baudouin 1^{er}. Le ROS s'installerait à côté, sur des terrains que les footballeurs partageraient avec les joueurs de base-ball (puisque leurs saisons respectives ne se chevauchent pas). L'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuis, plus intéressé par le sport pour tous que le sport à destination de l'élite, dit-il, propose que la Ville organise une navette entre le quartier du Bauloy et le bd Baudouin 1^{er}, pour permettre aux plus jeunes de rester membres du ROS. L'échevine des Sports mentionne qu'il y a aussi une cité sociale à proximité du bd Baudouin 1^{er}, dont les jeunes pourront rejoindre le club... lequel ne sera finalement pas si loin du Bauloy. « *Les jeunes pourront s'y rendre à pied ou à vélo... ce sont quand même des sportifs !* », précise Annie Galban. L'échevine annonce que la Ville pourrait solliciter des subsides pour les nouvelles infrastructures du ROS. Le bourgmestre conclut le débat en se réjouissant du fait que le projet de CFSHN va élargir le champ des possibles du sport pour tous. Plusieurs infrastructures - « *des outils fantastiques !* » - devraient être accessibles au plus grand nombre, en dehors des heures de fréquentation par l'élite.

Il est aussi question de la vente de la maison de la chaussée de La Croix occupée par TV Com avant son installation à la rue de la Station, et du

bail commercial de la Ressourcerie de la Dyle à l'av. Reine Astrid. Bien que ce bail soit établi pour 9 ans, les projets de réaménagement du centre-ville risquent de rendre cette occupation précaire, ce pour quoi la Ville ne souhaite pas investir dans ce bâtiment. Le loyer a été revu à la baisse (800€/mois au lieu de 1000€), parce que l'installation de chauffage est défectueuse. Le Collège souhaite marquer ainsi son soutien à cette entreprise d'économie sociale qui remet des gens peu qualifiés au travail après formation au métier de valoriste, pour la revalorisation/vente en 2^e main de biens « encombrants » déposés par les habitants parce qu'ils ne méritent pas de terminer à l'incinérateur. Le conseiller Jacques Otlet propose de maintenir le loyer à 1000€ et d'octroyer un subside de 200€ mais la majorité n'en voit pas l'intérêt. L'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau explique qu'un autre bâtiment acquis par la Ville - qui donne, lui, sur la place du Centre - n'a pas trouvé de candidat pour un loyer à peine plus élevé. Le loyer de la Ressourcerie est finalement voté à 800€/mois, la minorité s'abstient néanmoins.

Les nombreux dossiers de l'Urbanisme

L'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau explique comment le PCA de Ferrière - soumis au vote pour adoption définitive, après 9 années de débats - prévoit une densité moins forte que mentionné dans le Schéma de Structure, puisqu'il s'agit de terrains à caractère rural et villageois, très éloignés du centre.



La Ressourcerie de la Dyle revalorise des «encombrants» déposés par les habitants.

Ce PCA a été mis à l'enquête et doit maintenant être approuvé par le ministre Henry. Le conseiller Patrick Piret-Gérard se demande si le projet définitif a été communiqué aux riverains (dont plusieurs sont présents dans le public). La conseillère Bénédicte Kaisin explique que si les communes voisines (Court-Saint-Etienne et Genappe) ont émis un avis défavorable, c'est parce que l'endroit où sera installée la station d'épuration collective n'a pas été fixé. L'échevin de l'Urbanisme estime qu'il y a tout lieu de se féliciter de la mise en place de ce PCA... alors qu'il y a quelques années, un promoteur avait déposé une proposition de lotissement nettement plus dense. Le conseiller Jacques Otlet se demande si les souhaits des riverains ont été rencontrés : 5-6 logements à l'hectare, pas de « place de quartier », pas de commerces et services, la mitoyenneté limitée à 2-3 maisons maximum, la limitation de la hauteur des bâtiments... Il s'interroge aussi sur les voiries d'accès. Cedric du Monceau répond que les riverains ont eu l'occasion de s'exprimer lors de l'enquête publique et que la densité prévue est de 5-7 logements à l'hectare. Il rappelle que l'habitat groupé permet de réaliser des économies d'énergie et se demande quel commerce voudrait s'installer aussi loin. La minorité s'abstient.

L'adoption provisoire du PCA de la Tannerie est votée à l'unanimité. Elle prévoit la construction de 3 maisons unifamiliales supplémentaires, le long de la ruelle de la Cure.

Le permis de lotir de la rue du Bauloy est modifié pour permettre l'aménagement d'un espace de parking entre le Bauloy et le Stimont, que le propriétaire du terrain rétrocèdera à la Ville. C'est une bonne nouvelle pour le conseiller Michel Tournay qui, pour habiter dans ce quartier, constate tous les jours l'engorgement dont celui-ci est victime. Le stationnement ne sera limité, sur ce parking, que si la police constate que celui-ci est « squaté » par des voitures ventouse.

Les écoles, les églises et les Justes

L'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuy présente plusieurs points

relatifs aux écoles : l'achat de mobilier (les anciens meubles étant éventuellement réutilisés par les écoles de devoirs ou envoyés en Afrique), la réfection des châteaux à travers desquels l'eau s'infiltrait dans le bureau du directeur de l'école de Limauges, la rénovation des sanitaires de l'école du Centre. « *Tant qu'à faire d'envoyer les ouvriers à Limauges, demandez-leur de remettre une couche de protection sur les châssis : cela fait bien 10 ans qu'ils n'ont pas été entretenus* », suggère le conseiller Jacques Otlet. Le conseiller Michel Tournay demande de rénover aussi les sanitaires de l'école des Coquerées. Le conseiller Luc Mayné rappelle son souhait de pouvoir disposer d'un tableau reprenant les travaux à effectuer dans toutes les écoles. L'échevin répond qu'il l'a déjà demandé aux services concernés.

L'échevin des Cultes Benoît Jacob énumère les travaux programmés dans les églises : le nettoyage des vitraux avant la pose du survitrage à Céroux, la rénovation de la toiture à Ottignies (et de la peinture dans une des chapelles). « *Je vous invite à venir admirer les vitraux de Céroux à l'occasion de la remise d'une médaille à Jean Sablon, ce dimanche, pour plus de 50 ans au service de la fabrique, en tant que trésorier* », annonce le conseiller Patrick Piret-Gérard.

En fin de séance, la conseillère Nelly Roobrouck explique comment elle a été très déçue de l'invitation à la cérémonie du 8 mai pour la commémoration de la libération des camps. Renée Jacqmotte, « *Juste parmi les Nations* », y sera mise à l'honneur au cimetière de Blocry, ce qui est très bien... mais il y a plusieurs autres Justes qui reposent en paix dans le même cimetière – dont ses propres aïeux et ceux de la famille de l'épouse de Michel Tournay – auquel qu'il eut été judicieux de rendre hommage par la même occasion. L'échevine des Associations patriotiques Annie Galban répond qu'il est prévu de mettre toutes ces personnes à l'honneur lors des prochaines cérémonies de novembre et mai. En effet, les anciens combattants et anciens prisonniers de guerre sont de moins en moins nombreux.

L'échevin Jacques Benthuy signale que Mme Jacqmotte a organisé l'accueil des enfants à grande échelle... ce qui ne diminue pas le mérite de ceux qui ont pris des risques au cas par cas.

L'avenir de notre ville à la campagne

Alors que les carrosses des autorités menacent de se transformer en citrouilles - il est passé minuit - la conseillère Bénédicte Kaisin revient sur le projet de ZACC (Zone d'aménagement concerté) du Piroy, qui a réuni quelque 200 personnes à la Ferme du Douaire, le 26 avril. Pédagogue, elle explique que le Schéma de Structure est en cours de révision et comment le projet de ZACC du Piroy prévoit de s'en écarter. Elle relaie les inquiétudes des riverains au sujet de la mobilité et de l'absence d'équipements visant à la qualité de vie. A l'issue de sa présentation, elle propose de postposer la réflexion sur le Schéma de Structure après les élections communales et de faire de celle-ci une véritable consultation sur le type de société voulu à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Le débat qui suit est très intéressant. L'échevin de l'Urbanisme s'étonne de la proposition de reporter la réflexion sur le Schéma de Structure suite aux réactions émises dans le cadre de l'enquête sur le projet de ZACC du Piroy... un dossier qui est passé deux fois à la CCAT, dont la conseillère fait partie. « *Les citoyens réagissent enfin, alors que les premières enquêtes relatives à la révision du Schéma de Structure n'ont suscité que peu d'intérêt* », déclare Cedric du Monceau. « *Toutes ces réactions vont nourrir la réflexion sur la révision de nos règlements.* » Le bourgmestre estime que les deux réflexions (sur le Schéma de Structure et sur le PCA) doivent se mener en parallèle, car le service de l'Urbanisme est amené en permanence à devoir prendre des décisions à court terme qui engagent le long terme. « *Cette réflexion sur le Schéma de Structure arrive au bon moment. Vu l'arrivée prochaine du RER, la pression foncière va encore s'accroître dans les prochaines années. Nous voulons réussir une belle ville en tenant compte* »



Nouvelles de la ville

des intérêts personnels, qui sont légitimes, mais aussi de l'intérêt général de la Ville. »

La conseillère Nancy Schroeders reprend les propos de sa colistière : Bénédicte Kaisin propose de respecter les dispositions prévues dans les règlements actuels tant que la réflexion n'a pas abouti sur les options à retenir dans le futur Schéma de Structure. A quoi le bourgmestre répond que les deux outils actuels – le Schéma de 1993 et le Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) – ne sont plus respectés depuis des années, d'où la nécessité de les revoir. Il cite l'exemple du bas de l'av. des Villas, dont la densité de logements est

nettement plus forte que prévu dans le Schéma de Structure de 1993.

Le conseiller Jacques Otlet rappelle à l'assemblée que le Brabant wallon est la province la plus dense de Wallonie et qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve arrive en 3^e position : « *Faut-il encore plus que ça ?! On parle de densifier l'hyper-centre, mais quelles sont les limites de celui-ci ? On veut densifier aussi les alentours des gares : nous voulons, nous, que les quartiers du Petit-Ry et de Limelette ne changent pas, même s'ils sont proches de la gare. Sinon Ottignies aura le même visage que Louvain-la-Neuve.* » Le bourgmestre réplique : il n'est pas question de

faire à Ottignies ce qui se fait dans la cité universitaire. S'il faut densifier les deux centres, c'est avec des structures différentes, qui créeront des ambiances différentes « *Tous les quartiers vont évoluer, chacun en conservant leur cachet* », insiste Jean-Luc Roland. L'échevin de l'Urbanisme fait remarquer le cas malheureux des communes qui n'ont ni Schéma de Structure, ni CCATM, et qui s'urbanisent sans qu'aucune réflexion ne soit menée. L'occasion est trop belle pour le conseiller Hadelin de Beer de Laer, qui invite les conseillers à participer à la journée « Une vision de notre avenir », organisée par le Comité « OLLN 2050 », le 14 mai. ■

ET VOUS, vous faites quoi ?

Qui sont les conseillers communaux/conseillers CPAS ? Que font-ils et en quelles matières peuvent-ils vous aider ? Cette rubrique doit vous permettre de les connaître mieux.

Jacques Duponcheel

Jacques Duponcheel (Ecolo) a rempli la fonction de conseiller communal, de 2000 à 2006, et depuis, assure celle de conseiller au CPAS. « *Un travail beaucoup plus impliquant* », affirme-t-il. « *Au bureau par exemple, les conseillers sont amenés à prendre des décisions pour la gestion quotidienne du centre : engagements, licenciements éventuels... il n'y a pas d'organe équivalent au niveau du Conseil communal. Nous avons aussi participé à l'examen détaillé des offres, dans le cadre du marché relatif aux repas à domicile.* »



maintenir les gens le plus longtemps possible à domicile, en toute autonomie. »

Le Néolouvaniste - qui préside le Centre culturel depuis avril 2009 - est persuadé que l'aide sociale ne doit pas être uniquement matérielle. Il plaide pour que tous les publics aient accès aux diverses activités culturelles organisées dans notre ville. Pas seulement en tant que consommateurs, mais aussi comme acteurs. C'est une démarche que le Centre culturel veut amplifier cette année. Dernièrement, un stage de théâtre ouvert à tous, porté par la Commission du livre et de l'écriture du Centre culturel, a débouché sur un spectacle « Rendez-vous » des plus étonnants. Le « Tchiness Orchestra » et la « Transhumance » en cours d'élaboration ont semblable objectif.

A la tête du Conseil d'administration du Centre culturel, le président influe, on le voit, sur les grandes orientations de celui-ci... et veille à ce que l'argent mis à la disposition par

les pouvoirs publics (Ville, Province et Communauté française) soit utilisé de manière efficace. La rénovation de la salle est très attendue. Il faut dire que les sièges et le rideau de scène ont plus de 30 ans. « *La Ville, propriétaire du lieu, espère pouvoir compter sur 50% de subsides...* »

Jacques Duponcheel est également secrétaire du Conseil du 7^e art, cet « incubateur » qui rassemble les propriétaires du cinéma Cinéscope, la Ville, l'Université, les habitants, les étudiants, les acteurs culturels... pour traiter de la programmation cinématographique à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Tous les jeudis matins, il pratique la sculpture dans l'atelier de la Limelettoise Véronique Choppinet. Il vient d'exposer quelques-uns de ses travaux à la Ferme de Moriensart (dans le cadre du Wallonie Week-End Bienvenue) et comme il l'a fait l'an dernier, participera au prochain Salon d'Hiver du Centre culturel. ■

Jacques Duponcheel
Cours d'Orval, 3
1348 Louvain-la-Neuve
010 / 45 23 21

Gina Delvaux

Elle a mené ses deux dernières campagnes électorales (MRIC) son chihuahua sur l'épaule. Que les admirateurs/trices d'Uno se rassurent : le petit animal va très bien. Si on ne le voit plus guère, c'est qu'il passe ses journées à dormir. « Il n'a plus de dents mais n'a jamais si bien mangé », précise sa maîtresse. « Depuis lors, j'ai recueilli plusieurs chats. Ils sont quatre actuellement : Piloute, Felix - un vrai, noir et blanc - Jojo et Moumousse. »

C'est tout Gina ! Beaucoup d'humour et un grand cœur. Les gamins du quartier lui rendent volontiers visite, assurés de repartir toujours avec une petite douceur. Ah, ses bonnes galettes au beurre !

A la fin de cette mandature, Gina totalisera 24 ans au service de la Ville : 12 ans au Conseil communal et 12 ans au Conseil du CPAS. « Je n'ai qu'un seul regret : ne pas pouvoir compter un an de plus, car je trouve qu'« un quart de siècle » sonne mieux que « 24 ans » ! »

La fonction de conseillère du



CPAS lui va bien. En plus du Conseil mensuel, elle participe au Conseil spécial, au cours duquel les dossiers des personnes en difficulté (une septantaine au minimum, tous les 15 jours) sont analysés un à un. « L'assistante sociale fait une proposition d'aide, que nous acceptons ou non, en âme et conscience. Si le bénéficiaire n'est pas d'accord avec la décision, il peut demander à être entendu. Après l'entrevue, nous décidons éventuellement de revoir notre jugement. » La conseillère constate que la vie est de plus en plus difficile : tout augmente, y compris les loyers sociaux.

Gina représente le CPAS à la Régie des Quartiers de l'avenue des Mugnets (Céroux-Mousty). Son Comité restreint se réunit tous les 15 jours, pour évoquer le travail des stagiaires en formation « chantier » et « bureautique », les activités de citoyenneté, la dynamique du quartier... « Nous venons d'engager un nouvel ouvrier compagnon ».

Toutes les questions relatives aux seniors l'intéressent. Ainsi, elle analyse systématiquement les dossiers concernant la Résidence

du Moulin, gérée par le CPAS. Elle la connaît bien, pour y animer les repas du terroir, une fois par mois, avec le « Petit groupe du Pendule » dirigé par Ginette Laffineuse. « Nous nous rendons chaque semaine dans les homes – aussi au Chenoy, à la Résidence de Lauzelle, au Colvert, aux Lilas de Bonlez et aux Sitelles de Chastre – en tant que bénévoles de la Croix-rouge d'Ottignies. Notre répertoire est composé de chansons rétro. Robert Martin nous accompagne à l'accordéon. » Les après-midi ont toujours un thème (les fruits et les fleurs, les opérettes, les voyages...) et comportent chaque fois 16 chansons, dont les seniors reçoivent les textes en grands caractères, pour pouvoir chanter aussi.

Gina Delvaux ne manquerait pour rien au monde le cours de « cuisine de tous les pays » organisé par le groupe « Quand les femmes s'en mêlent », une fois par mois, dans la salle communautaire de la place de l'Aubépine. « En fait, je ne suis jamais dans ma baraque ! » ■

Gina Delvaux
Av. des Capucines, 23
1342 Limelette
010 / 41 53 69

Une aide pour remplir votre DÉCLARATION D'IMPÔTS

Des problèmes pour compléter votre déclaration d'impôts ?

Deux délégués des Contributions directes tiendront une permanence au service des Affaires sociales (2, Espace du Cœur de Ville, à Ottignies) le jeudi 16 juin, de 9 à 12h et de 13 à 15h. Ils aideront les personnes qui le souhaitent à remplir leur déclaration fiscale. Cette aide est totalement gratuite.

Munissez-vous des documents utiles au remplissage de votre déclaration (fiches de rémunération, attestations, relevés divers, avertissement extrait de rôle de l'année antérieure...).

Emmenez également votre carte d'identité électronique ainsi que – si vous êtes mariés ou cohabitants légaux – la carte d'identité électronique et le code PIN de votre conjoint.

Pas le temps de vous déplacer ? Rendez-vous sur www.taxonweb.be et remplissez votre déclaration par internet.

Le bureau des Contributions (12, av. Paul Delvaux, à Ottignies... à proximité de la gare) est également accessible au public, du lundi au vendredi, de 9 à 12h. ■

 0257 / 60 540 (tarif zonal).

Partez tranquilles

En vacances pour quelques jours ou quelques semaines ?

Pour que votre habitation soit surveillée (gratuitement), vous pouvez communiquer la période pendant laquelle vous vous absentez à la police.

Pour ce faire, remplissez le formulaire à l'accueil du commissariat (54, rue du Monument, à Ottignies) ou sur le site www.police-on-web.be

Rencontres citoyennes

Le Collège communal vous invite à la rencontre citoyenne du quartier de Lauzelle, le 25 juin, à 16h, sous la tonnelle installée place Verte. L'occasion pour vous de faire part de vos attentes et suggestions au bourgmestre et aux échevins. Bienvenue à tous !

 010 / 43 61 74.



Les HOMMAGES AUX JUSTES se succéderont

La Ville a rendu hommage à Renée Jacqmotte, Juste parmi les Nations enterrée au cimetière de Blocry, à l'occasion de la commémoration de la libération des camps, le 8 mai.



La cérémonie patriotique du 8 mai, pour commémorer la libération des camps, fut très forte en émotions.

Après la messe en l'église Saint-Remy d'Ottignies, les autorités communales et les membres des associations patriotiques se sont rendus à l'avenue des Myrtilles (Parc de l'Etoile), pour un hommage posthume devant la maison où vécut Renée Jacqmotte.

L'arrière-petite-nièce du célèbre torréfacteur bruxellois a consacré plus d'un demi-siècle de sa vie aux enfants défavorisés. Infirmière, elle a fondé une maison pour jeunes en retard de scolarité, enfants du juge, épileptiques... à côté du Bois des Rêves. Pendant la guerre, elle a sauvé personnellement 25 enfants juifs et une famille. Elle a par ailleurs permis que plusieurs enfants soient mis à l'abri dans les fermes de la région.

« Il y a quelques mois, j'ai été sollicitée par Edith Moskovic, déléguée du mémorial de Yad Vashem, pour rendre un hommage particulier à Renée Jacqmotte. Edith Moskovic est restée cachée pendant 2 ans et demi chez Mme Jacqmotte, jusqu'à la Libération », a expliqué l'échevine des Associations patriotiques Annie

Galban. « J'ai été séduite par l'idée d'honorer les Justes reconnus ou non sur notre territoire communal, au fil des prochaines manifestations patriotiques. »

Edith Moskovic a raconté comment elle avait été choyée et consolée par sa « marraine », comment celle-ci expliquait aux enfants qu'ils étaient juifs... et qu'un jour leurs parents viendraient les rechercher. « A la fin de la guerre, on se tenait devant la porte, dans l'espoir de voir arriver nos pères et mères. Certains sont venus, d'autres pas. Quand j'ai reconnu mon père au bout de la rue, qu'il s'est mis à courir vers moi, je n'ai pas osé bouger de peur de le voir disparaître... »

En présence des enfants cachés

La manifestation s'est déroulée en présence de plusieurs enfants cachés. Ainsi, Henri Hurwitz a été hébergé chez Jeanne Duchet, à la rue du Ruhau, avec sa cousine Béatrice Muchman, de juillet 1942 à septembre 1944. « Nous avons été à l'école chez Mme Jacqmotte. Elle nous a aussi accueillis, et cachés dans le jardin, quand il y avait des menaces », se souvient ce professeur émérite de l'ULB. « Nous avons été baptisés – nos parrain/marraine étaient les Dumont, horticulteurs à la rue des Deux Ponts - et j'ai été enfant de cœur à Blocry, du temps du curé Hadelin Vaes. »

Maurice Suchecki a été accueilli - suite aux démarches de Renée Jacqmotte - par Hector et Sidonie Vandenborren (les parents de la conseillère communale Nelly Roobrouck) qui exploitaient une

ferme à Blocry. Ses enfants, Brigitte et Jonathan, ont aussi tenu à rendre hommage à la « Marraine » du Parc de l'Etoile.

Les voisins de la rue des Myrtilles ont évoqué leurs souvenirs. Marguerite Herbignat a joué avec les enfants qu'elle connaissait via son père, organiste à Blocry. Joseph Rowart - lieutenant colonel breveté d'Etat major qui a racheté la maison de Renée Jacqmotte en 1971 - n'a pas regretté d'avoir permis à l'ancienne propriétaire de rester dans une partie de l'habitation jusqu'à ses 103 ans. « Elle a attendu que je revienne d'Allemagne pour mourir dans mes bras », s'est souvenu son fil, Jean-Luc Rowart. Camille Gheys, lui, a participé deux fois à la Saint-Nicolas des petits, en revêtant le costume du grand saint.

Une plaque et des fleurs

La cérémonie s'est poursuivie au cimetière de Blocry, où les autorités communales ont dévoilé une plaque commémorative et déposé des gerbes de fleurs devant la tombe de Renée Jacqmotte.

« Une plaque sera apposée sur la tombe de chaque Juste. Nous érigerons aussi une grande stèle à l'Espace Saint-Remy... où une plaquette sera apposée lors de chaque hommage rendu », a annoncé l'échevine des associations patriotiques. ■

Au mémorial de l'Armée Secrète

La cérémonie à l'Escadron Brumagne (Limelette) aura lieu le dimanche 19 juin. La messe - à 10h30, en l'église Saint-Géry de Limelette - sera suivie d'un dépôt de fleurs aux différents monuments.

« Délibère-toi ! »



Les ados fêteront la fin de leurs examens à la Ferme du Biéreau. La fête au bord du lac de Louvain-la-Neuve ne sera autorisée que les 20 et 21 juin.

Traditionnellement, la fin de l'année scolaire dans l'enseignement secondaire est un moment où de nombreux élèves sont « lâchés » dans la nature, sans projets, ni soutiens ou activités. De plus, aucun des acteurs traditionnels (parents, enseignants, secteurs associatifs de la jeunesse) n'est présent ou disponible. Cette période de « jours blancs » est donc propice à la prise de risques (notamment la consommation d'alcool) pour un nombre significatif de jeunes.

Un projet « Délibère-toi » - qui réunit le service de Prévention de la Ville, la Maison des Jeunes d'Ottignies « Le Centre Nerveux », l'AMO « La Chaloupe » et les associations « Univers Santé » et « Bouts de Ficelle » - a pour ambition de proposer un événement positif et participatif durant la période des délibérations. Plusieurs écoles de la région sont partenaires.

Du 21 au 29 juin, les jeunes pourront participer à des actions citoyennes :

formation au Brevet Européen de Premiers Secours (BEPS), chantier destiné à l'éradication des végétaux nuisibles le long de la Dyle, journée vélo... Ils seront aussi invités à un festival culturel à la Ferme du Biéreau : fête de la musique, possibilité offerte aux jeunes auteurs-compositeurs de se produire, café-théâtre, danseurs, jongleurs, comédiens, prestations des groupes « Gazigann », « Cupid Kids » et « Lucy Lucy »... Le programme est en ligne sur www.deliberetoi.be

Au lac : les 20 et 21 juin uniquement

Puisque des activités seront spécialement organisées pour les jeunes, les rassemblements au bord du lac de Louvain-la-Neuve ne seront tolérés - pour les plus de 16 ans - que les 20 et 21 juin, aux conditions en vigueur depuis plusieurs années.

L'ordonnance de police précise que les rassemblements informels sont tolérés de 19h à 1h du matin. Il peut être fait usage d'instruments de

musique jusqu'à minuit (pour autant qu'il ne s'agisse pas de musique amplifiée électroniquement), mais les instruments à percussion ou leurs substituts improvisés ne peuvent plus jouer à partir de 23h. Quant aux barbecues allumés pour la circonstance : ils doivent être éteints pour minuit trente.

« La police prendra toutes les mesures nécessaires pour faire respecter les termes de l'ordonnance. Les infractions sont passibles d'une amende administrative : de 60 à 250€ », prévient le commissaire Jean de Stexhe. « Nous insistons sur la responsabilité des parents à l'égard de leurs enfants mineurs. Les moins de 16 ans éventuellement présents autour du lac seront emmenés au commissariat, où les parents seront invités à venir les rechercher. »

Si chacun prend ses responsabilités, le lac restera un lieu paisible où il fait bon se retrouver aux beaux jours... ce que tout le monde souhaite. ■

Nos 126 nationalités dans une fresque

Quelque 126 nationalités cohabitent à Ottignies-Louvain-la-Neuve : une chance unique de vivre une expérience de citoyenneté plurielle.

Pour en prendre conscience de manière concrète, un événement y sera consacré au cours des prochaines Fêtes de Wallonie (qui auront pour thème « Ottignies-Louvain-la-Neuve,

terre d'ouverture »), le vendredi 15 septembre, à 10h30, sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve, en présence d'élèves des classes primaires des écoles de la ville. Une fresque y sera assemblée à partir de morceaux peints par une famille de chaque nationalité habitant la commune.

Appel est fait à toutes les familles d'Ottignies-Louvain-la-Neuve désireuses de représenter leur nationalité

à l'occasion de cet événement. La participation consiste à peindre un morceau de fresque ainsi que d'être présent le 15 septembre, pour l'assemblage de la fresque.

Intéressé(e)? Merci de renvoyer le talon ci-dessous, avant le 20 juin, à Dominique Parisot (hôtel de ville, av. des Combattants, 35, à Ottignies).



010 / 43 78 17.

J'accepte de participer à la réalisation de la fresque picturale représentant les différentes nationalités présentes à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Je serai présent le 15 septembre à Louvain-la-Neuve, pour l'assemblage de la fresque.

Nom :
Prénom :
Adresse complète :
Numéro de téléphone :
Adresse e-mail :
Nationalité :



Un POINT-VÉLO à la gare

Le Point-Vélo de la gare d'Ottignies était inauguré le 2 mai. La Maison des Cyclistes vous propose ses services de petites réparations, gravure, locations, formations... Les navetteurs profiteront aussi d'un nouveau parking vélos de 152 places dont 84 seront sécurisées par un sas d'accès et couverts.



Le directeur général « Stations » de la SNCB-Holding Vincent Bourlard, le ministre wallon de la Mobilité Philippe Henry, le secrétaire d'état à l'Intégration Sociale Philippe Courard, le député provincial en charge de la Mobilité Alain Trussart et le bourgmestre Jean-Luc Roland

ont découvert les nouveaux locaux de la Maison des Cyclistes, le 2 mai à la gare d'Ottignies. Ils ont testé la qualité des vélos proposés à la location avant de procéder au découpe de... chaîne (notre photo).

Installé pour quelques années dans des conteneurs - avant de prendre place dans la future gare RER - le Point-Vélo de la gare d'Ottignies est le 36^e en Belgique, mais seulement le 3^e de Wallonie (après Namur et Liège... et avant Mons). Sa gestion a été confiée à l'ASBL Pro Velo - active depuis 5 ans à Louvain-la-Neuve - dont la mission est de promouvoir et de faciliter le transport à vélo.

Les visiteurs pourront profiter de nombreux services : petites réparations (effectuées par des chercheurs d'emploi peu qualifiés assistés par des mécaniciens expérimentés), gravure, location

(pour quelques heures, la journée, le week-end... pliable et électrique), formations (mécanique, vélo école, vélotrafic), véloboutique (accessoires, équipement, petites pièces), cartes et documentation (cartes utilitaires et touristiques), infos et conseils. Le personnel (7 personnes, dont 4 permanents présents du lundi au vendredi) veillera aussi au nouveau parking vélos de 152 places, dont 84 seront bientôt sécurisées par un sas d'accès et couvertes.

« Nous resterons actifs sur le site universitaire en assurant - tous les mercredis, de 13 à 17h, dès le 11 mai - une permanence « petites réparations » devant la Maison du Développement Durable (place Agora, 2) », rassure Dominique Baecke, responsable de Pro Velo Brabant wallon. ■

Les bâtiments SCOLAIRES

Sur la façade de l'hôtel de ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, on peut lire « Ecole des garçons » d'un côté, « École des filles » de l'autre... et entre les deux : « Maison Communale » et « 1881 ».

Nul doute : l'école communale, à cette époque, était logée dans un des plus beaux bâtiment de la Ville. Il en était ainsi dans bien d'autres communes. Les municipalistes étaient fiers de leurs écoles, l'enseignement était une des préoccupations fondamentales des villes et communes.

« Qui oserait encore dire, aujourd'hui, que les écoles sont logées dans les plus beaux bâtiments d'une commune ou d'une ville », se demande l'échevin de l'Enseignement

Jacques Benthuyts. « L'infrastructure qui a reçu récemment un prix international d'architecture, à Ottignies-Louvain-la-Neuve, abrite un centre commercial... tandis que plusieurs écoles sont logées dans de vieux bâtiments ou dans des locaux provisoires. »

L'échevin regrette que depuis plus de trente ans, un manque crucial de moyens existe dans le secteur des bâtiments scolaires. Il estime qu'il est temps de renverser la vapeur, d'accueillir les écoles dans de beaux édifices, qui donneront aux élèves l'envie de s'y rendre et leur permettront de grandir dans un cadre agréable et épanouissant.

« Après plus de dix ans d'attente et une manifestation - passée

presque inaperçue - des échevins de l'Enseignement à Bruxelles, nous avons appris une bonne nouvelle : le Gouvernement de la Communauté Wallonie-Bruxelles vient de débloquer les moyens nécessaires pour construire les écoles reprises dans le partenariat privé public qui s'enlisait depuis près de quatre ans », annonce Jacques Benthuyts. « Chez nous, cela veut dire que l'école communale de Lauzelle pourra enfin être construite en dur ainsi que réalisée l'extension « Lauzelle » de l'ARO, si, pour cette dernière, une somme complémentaire à celle qui est allouée, est trouvée. Nous avons donc de bonnes raisons de croire que dans les deux années à venir, ces deux écoles auront enfin l'écrin qu'elles méritent depuis plus de dix ans. » ■

Ets BERGER RUELLE DRAYE

Vente et pose tous types de clôtures
 Betafence et Arselor
 Clôtures électriques
 Gallagher et JPF
 Clôtures pour chevaux
 Bois ou électrique

Devis gratuit

Rue aux Fleurs, 9 1341 Céroux-Mousty
 Tél. : 010.61.81.61 Fax : 010.61.10.33

ASOLAR
 BUREAU DE COMMUNICATION

ADVERTISING
 LOGOS
 BROCHURES
 FLYERS
 ...

MAGAZINES
 SITE INTERNET
 PUBLICITÉS
 CARTES DE VISITE
 ...

61, RUE DES TILLEULS • 1435 HEVILLERS • GSM: 0473 55 23 26
 INFO@ASOLAR-COMMUNICATION.BE • WWW.ASOLAR-COMMUNICATION.BE

STAGES
PÂQUES - ÉTÉ 2011



DE 2,5 ANS
 À 15 ANS

SPORT
CULTURE

Un mélange entre sport, découverte culturelle et délasserment.

STAGES À THÈMES
 "PEINTRES BELGES"



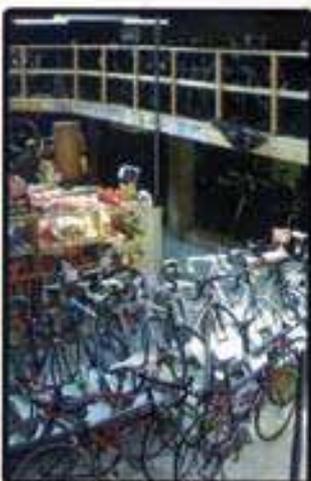
010 400 501 sport-culture.be

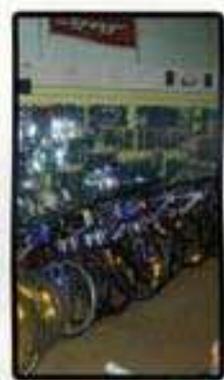
MOVING STORE WAVRE

LES MARQUES LES PLUS PRESTIGIEUSES
 GT - CANNONDALE - SPECIALIZED - TREK - SCOTT - MBK
 DIAMOND - VIPER - ORBEA - GRANVILLE - MINERVA

LE NEW MOVIG STORE WAVRE 650M² D'EXPOSITION
 RÉPARATIONS & RÉGLAGES TOUTES MARQUES

ACCESSOIRES - VETEMENTS - DIETETIQUES



UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

322, chaussée de Louvain • 1300 WAVRE • Tél. : 010.22.45.12
 E-mail: info@movingstore.be • du mardi 10h00 au vendredi 19h00. Le samedi de 10h00 à 18h30



MAÎTRISONS LA ROUTE en toute sécurité

La Cellule de développement communautaire et le service Prévention de la Ville organisaient une après-midi pour sensibiliser les jeunes et leurs parents aux dangers de la route, le 4 mai, à Louvain-la-Neuve.



Eva, Adil, Hafsa, Ayoub et Priscilla n'étaient pas peu fiers, le 4 mai sur la place de l'Université de Louvain-la-Neuve, en recevant leurs brevets cycliste, casque et gilet fluorescent des mains du bourgmestre Jean-Luc Roland, en charge de la Mobilité, et de l'échevin de la Jeunesse Benoît Jacob. Une récompense bien méritée, pour avoir suivi les cours théoriques, sorties pratiques, ateliers mécaniques... proposés par la Maison Communautaire du quartier de la Chapelle aux Sabots, en collaboration avec le service Prévention et la Cellule de développement communautaire de la Ville, la maison des jeunes d'Ottignies et l'ASBL Pro Velo.

« J'ai appris qu'à vélo, je dois toujours regarder où se trouvent les voitures et tendre le bras quand je veux tourner », explique Eva Terranova. « On nous a dit aussi qu'on ne peut pas rouler sur le trottoir quand on a plus de 9 ans, si le diamètre des roues de notre vélo est plus grand que 50cm », ajoute Adil Azriouil. Hafsa El Haroual, elle, a découvert la signification du panneau « priorité de droite ». Ayoub Anasriou s'est rendu compte que son vélo n'était pas en ordre : « Les pneus doivent être bien gonflés et ne peuvent pas être lisses. La sonnette et les catadioptres sont obligatoires : 10 au total ! Il faut avoir de bons freins et le port du casque/ du gilet est vivement conseillé. »

Marwan Hamzaoui, formateur chez Pro Velo, est ravi : ses élèves ont bien retenu les consignes. Ils seront désormais plus prudents sur la route.

Voiture tonneau, crash-test...

La remise des brevets se déroulait dans le cadre de l'après-midi «Maîtrisons la route en toute sécurité!» organisée par la Cellule de développement communautaire et le service Prévention de la Ville, à Louvain-la-Neuve. Un événement qui a remporté un énorme succès. On faisait la file pour tester les voiture tonneau, crash-test, alcovision et alcockart, sur la Grand-place.

« C'est horrible ! », déclarait la Néolouvaniste Jacqueline Nagant à sa sortie de la voiture tonneau. « J'ai eu l'impression de me cogner la tête contre la vitre, je me suis accrochée tant que j'ai pu et j'ai encore la tête qui tourne. » Sa petite fille Christabella n'a pas pleuré... mais elle a eu très peur. « Je l'ai entendue me dire « maman », c'était très fort. Il faut vraiment être prudent au volant et respecter les limitations de vitesse. Heureusement, je conduis peu car à Louvain-la-Neuve, on a tout sous la main. »

Christopher Jolie, de Villers-la-Ville, a participé à la journée avec 4 copains du Collège technique Saint-Jean de Wavre. « Nous avons déjà fait ces

tests au Collège. Ils démontrent qu'il est indispensable d'accrocher la ceinture de sécurité, même pour des petits trajets à vitesse modérée. » A 17 ans, Christopher boucle toujours sa ceinture. « C'est devenu une habitude, je le fais sans même y penser. »

La place de l'Université a accueilli un public plus jeune, pour différentes activités réservées aux deux roues : contrôle technique effectué par la police, circuit d'habileté proposé par le Gracq, ateliers de réparation, mise en conformité et gravure assurés par Les Débrouillards et Pro Velo, circuit pour découvrir l'éco-conduite du deux-roues motorisé avec Fedemot.

Les enfants nés entre 1999 et 2000 qui s'étaient inscrits ont chacun reçu un casque offert par le magasin Decathlon. La Province, elle, offrait des gilets fluorescents.

Une belle collaboration entre des partenaires - les Responsable Young Drivers en étaient aussi, pour parler de jeunes à jeunes, sans discours moralisateur ni répressif - convaincus de l'importance de sensibiliser les jeunes et leurs parents aux dangers de la route. ■

Trop d'excès DE VITESSE

En 2010, la RN4 était la 2^e au hit-parade des voiries totalisant le plus d'accidents avec blessés et dégâts matériels, dans notre ville. Un lidar (sorte de radar qui utilise la technologie du laser plutôt que les ondes radios) était testé, les 22 et 23 mars, à hauteur de la drève du Golf de Louvain-la-Neuve. Près de 2000 véhicules ont été flashés en infraction.

Après l'avoir déjà testé sur la RN275 « chaussée de Bruxelles » à Cérroux, notre zone de police a procédé à des contrôles de vitesse à l'aide du lidar de la société allemande Traffic Observer (un nouveau type de radar « semi-fixe » qui utilise la technologie du laser plutôt que les ondes radios) les 22 et 23 mars, sur la RN4.

« En 2010, la RN4 était la 2^e au hit-parade des voiries totalisant le plus d'accidents sur notre territoire, après la RN238 : 8 accidents avec blessés et 18 accidents avec dégâts matériels », regrette le commissaire en charge de la mobilité Jacques Vanderveken.

Le contrôle - effectué du 22 mars à 11h25 au 23 mars à 13h54 - a permis de constater que de trop nombreux véhicules ne respectent

pas la limitation de vitesse (70 km/h) à hauteur de la drève du Golf (en direction de Gembloux). Sur 10.661 véhicules au total, près de 2000 étaient en infraction : 1377 véhicules roulant de 77 à 90 km/h et 609 véhicules roulant à plus de 90 km/h ! Des procès verbaux seront dressés.

« Nous avons remarqué que 38,9% des véhicules circulant la nuit étaient en infraction : 20,6% roulaient à plus de 90 km/h », précise Jacques Vanderveken.

Fermer la berme centrale

Si notre police n'envisage pas d'acquiescer le lidar, elle compte bien multiplier ses contrôles sur la RN4, à l'aide de sa voiture-radar.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland a relayé les demandes successives de

la zone auprès du Service Public de Wallonie (SPW) pour que la vitesse soit limitée à cet endroit (avant 2008, on pouvait y rouler jusqu'à 120 km/h !). Il insistera pour que la berme centrale soit prolongée au carrefour avec la drève du Golf et la voie des Chasseurs à cheval.

« Les manœuvres de vire à gauche y sont excessivement dangereuses. Nous espérons que la berme centrale sera fermée dès que le giratoire situé un peu plus loin (au carrefour de la RN4 avec la RN25, à hauteur du Stocquoy) sera terminé », ajoute le commissaire en charge de la mobilité.

Plusieurs riverains de la RN4 ont assisté à l'opération de contrôle à l'aide du lidar et s'en sont réjoui. ■

Initiative citoyenne, AU BUSTON

Une trentaine de jeunes ont participé à la journée « Respectez notre quartier » organisée par le groupe « Quand les femmes s'en mêlent », le 20 avril au Buston. Ils ont nettoyé la plaine de l'avenue des Eglantines, puis ont organisé une grande chasse aux œufs. Une initiative citoyenne, soutenue par la Ville.

Les 3-12 ans du quartier du Buston (Limelette) étaient invités à fêter le printemps, le 20 avril, en compagnie des bénévoles du groupe « Quand les femmes s'en mêlent ». Une trentaine de jeunes ont rejoint le local communautaire de l'avenue des Eglantines, dès 10h, pour participer à diverses activités sur le thème de la propreté dans le quartier.

« J'habite le quartier depuis des années et regrette qu'il soit dégradé, tous les jours, par des visiteurs venus de l'extérieur », explique Meriam Zeroual, l'une des organisatrices de « Quand les femmes s'en mêlent ». « Ils piquent sur la plaine et ne se donnent pas la peine de jeter leurs déchets dans les poubelles. On retrouve des boîtes de pizzas, de hamburgers... c'est désolant ».

Pour sensibiliser leurs propres enfants à l'importance de respecter

les espaces publics, les femmes ont d'abord organisé une grande chasse aux déchets sur la plaine. Les 3-6 ans ont ensuite participé à une chasse aux œufs de Pâques, pendant que les 7-12 ans dessinaient des affiches « Respectez notre quartier », qui seront plastifiées et exposées aux différents coins de la plaine. La journée s'est poursuivie par des jeux à l'extérieur : « Ne regardez pas le renard qui passe »...

En fait de renard, c'est l'échevin de la Jeunesse et de la Citoyenneté qui est passé, pour encourager les jeunes et remercier les femmes qui font un excellent travail au Buston. « La Ville travaille en collaboration avec les associations implantées dans les quartiers, c'est l'objectif du Plan de Cohésion Sociale », précise Benoît Jacob. « Sensibiliser les enfants à la nécessité de maintenir les espaces publics propres et en bon état... tout



en organisant des activités ludiques, dont une chasse aux œufs... c'est une chouette initiative citoyenne. Nous avons décidé de la soutenir, en offrant les 10 kg d'œufs en chocolat nécessaires à la chasse. » ■

Redline, votre partenaire en communication, près de chez vous!



Dépliants, annonces, brochures, affiches, invitations,
identité visuelle, illustrations, sites internet...

Conseil, conception, création, prépresse, production.

« Office de l'Orangerie »

15, rue Colleau - 1325 Chaumont-Gistoux

T : + 32 (0)10 88 17 90 Fax : + 32 (0)10 88 97 48

SUBSIDE en faveur d'actions vers le Sud

Plusieurs citoyen(ne)s d'Ottignies-Louvain-la-Neuve sont engagés dans des actions en faveur des populations du Sud, ou les soutiennent.

Chaque année, la Ville prévoit un budget pour subsidier certaines des initiatives choisies parmi celles que vous aurez proposé au Conseil consultatif Nord-Sud, à cet effet.

Voici la procédure à suivre:

- 1 Demandez à la Ville de vous remettre un dossier concernant cet appel à projets, dans lequel figure – entre autres – un formulaire qu'il est impératif de compléter correctement et de joindre au dossier que vous rentrez
- 2 Adressez votre demande au Collège communal au plus tard

le 1^{er} septembre 2011. Outre le formulaire indispensable, votre dossier peut contenir toute information que vous jugez utile à la bonne compréhension de votre projet, et à son évaluation

3 Ensuite ...

- le Conseil consultatif Nord-Sud examine les demandes en fonction de critères bien précis qui font partie du dossier qui vous est remis, et dont les points essentiels sont :

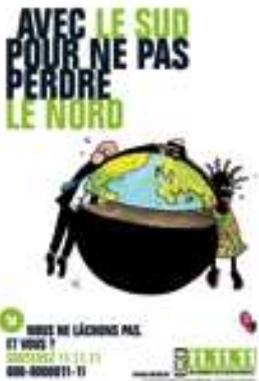
- une coopération qui soutienne les citoyens des pays du Sud précarisés dans leur mise en œuvre de projets de développement

- une coopération ayant dans notre commune une portée éducative

- Après une procédure qui est détaillée dans ce même dossier, le Conseil consultatif Nord-Sud sélectionne les dossiers qu'il recommande au Collège communal, lequel, s'il agrée, les soumet au Conseil communal qui statuera in fine.

- Les décisions du Conseil communal seront alors notifiées à chacune des personnes, chacun des groupements ayant introduit une demande.

Info 010 / 43 78 29,
010 / 43 78 26
ou ccns@olln.be



Concert 11-11-11

La section locale de l'Opération 11-11-11 vous invite au concert du musicien argentin Oscar Miranda, le 20 juin, à 20h, à la Maison de la Laïcité Hypathia d'Ottignies (19, rue des Deux Ponts).
PAF : 10€, au profit de 11-11-11.

Info 0479 / 78 20 73

SOS BÉNÉVOLES pour la consultation ONE de Limelette

La consultation ONE de Limelette (avenue des Sorbiers, 77 A) recherche des bénévoles pour accueillir et accompagner les enfants de moins de 3 ans dans leurs

activités, dans le cadre de la halte garderie « Les Loupiots », les jeudis de 8h30 à 12h30 (sauf pendant les congés scolaires).

Info 010 / 41 93 00,
0499 / 99 77 17
ou 010 / 41 35 24.



MD

DEPANNAGE 24H/24

Tél: 010/41.41.61

Avenue des Métallurgistes, 22
1490 Court-Saint-Etienne

Entreprise de peinture et décoration

Eric MASSART




Revêtements sols et murs
Intérieur - extérieur
Vente et pose de stores Copa
Travail soigné réalisé par le patron
Produits Trimétal, Sikkens, Herbol ...

Devis gratuit

Chaussée de Bruxelles 128D - 1300 Wavre
www.decoration-massart.be - emassart@voo.be
GSM 0477/45.27.07 - ☎ 010/24.61.61.



ENERGY TOUCH

MASSAGE BIEN-ÊTRE & COACHING PERSONNEL

**Faites-vous du bien !
Faites place au Bien-être !**

Massages bien-être : en route vers une vraie détente, retrouvez votre équilibre, ressourcez-vous et faites le plein d'énergie...

Coaching Personnel : vous voulez avancer, mieux, plus loin, vous désirez vous libérer, trouver du sens, avancer sur le chemin du bonheur ...

Massage à l'huile, Reiki, Coaching, Développement Personnel, PNL, Hypnose Ericksonienne, Hypnose Humaniste, Energy Psychology, Emotional Freedom Techniques (EFT)



Consultations sur rendez-vous



www.energytouch.be
energytouch@live.be

rue des Fusillés 62, • 1340 Ottignies
010 60 12 45 • 0496 55 77 36



VITRERIE

Glaverbel - St Roch - St Gobain
Réparations - Remplacements

- Verres clairs et imprimés
- Vitrages isolants, thermiques et acoustiques - miroirs
- Vitrage anti-effractions
- Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants

Rue de Mérivaux 1a - 1490 Court-St-Etienne
Tél. 010 61 58 57 - Fax 010 61 24 97

MAXI *literie* ...repos maxi !

- Les **CONSEILS** de spécialistes
- La **QUALITÉ** de marques renommées
- Toujours les **MEILLEURS PRIX** du marché
- Un vaste **CHOIX** sur 300 m² d'exposition

votre matelas à l'essai durant 8 jours !
Conditions en magasin



Rue du Monument 61
1340 Ottignies
(sortie arrière du Douaire)
Tél. : 010 40 06 08
Fax : 010 40 13 07

LIVRAISON ET REPRISE GRATUITE DE VOTRE ANCIENNE LITERIE




TRIONS davantage

La Ville souhaite voir l'espace public devenir plus propre... et donner une meilleure destination aux déchets abandonnés dans ses poubelles. Elle a fait placer deux poubelles pour PMC sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve, ainsi qu'une quarantaine de cendriers.

Notre Ville a fait placer deux poubelles de tri au pied des escaliers de la Grand-Place de Louvain-la-Neuve, début mars. Situées à côté des poubelles de couleur verte, les nouvelles poubelles, de couleur bleue, sont destinées à recevoir uniquement les PMC (dont les canettes). Une quarantaine de cendriers ont aussi été installés, autour de nos deux gares de bus et dans le centre de la cité universitaire.

« Cela répond au souci commun de la Ville et des étudiants de voir l'espace public devenir plus propre... et de donner une meilleure destination à nos déchets », déclare l'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier.

Les poubelles pour PMC seront testées pendant quelques mois. S'il s'avère qu'elles sont correctement utilisées - ce qui semble le cas, jusqu'à présent - le service Environnement étudiera la possibilité d'en installer d'autres, sur des places de grand rassemblement.

« Une poubelle coûte 250€ : c'est un budget », constate l'éco-conseillère Dorothée Hébrant. « Si les deux

exemplaires testés sur la Grand-Place - un lieu particulièrement fréquenté, soumis à de fortes « pressions » - tiennent le coup, on pourra considérer que ces poubelles résisteront aussi ailleurs. »

Bilan mitigé à L'esplanade

À L'esplanade, où le tri est d'application depuis 5 ans (il était imposé dans le permis d'environnement), le bilan est mitigé. La plupart des commerçants respectent bien les consignes mais il y a encore des efforts à faire pour sensibiliser la clientèle.

« Nos poubelles de tri, identiques à celles de plusieurs autres centres commerciaux, manquent de clarté au niveau du message. Les dessins devraient être plus reconnaissables et se trouver sur la tranche plutôt qu'au-dessus », regrette Christian Germis, « Facility Manager » chez Devimo.

Ce sont quelque 40 tonnes de déchets qui sont évacuées tous les mois, au départ des sous-sols de L'esplanade, dont 20 tonnes sont recyclées (verre et carton).

« Nous avons placé une vingtaine de cendriers autour du centre commercial et nous sommes partants pour le tri des déchets organiques. Nos 4-5 représentants du secteur horeca et le magasin Delhaize pourraient y être associés. Ce projet est à l'étude. »

Autant d'initiatives dont se réjouissent les étudiants, qui attendent de voir l'UCL participer à l'effort collectif. ■

Natura 2000 : enquête publique

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites sélectionnés au sein de chaque Etat membre de l'Union européenne et dont l'objectif est de protéger la biodiversité tout en intégrant les préoccupations socio-économiques locales.

Le Gouvernement wallon a décidé de procéder à la désignation de l'ensemble des 240 sites Natura 2000 de Wallonie. Avant leur adoption par le Gouvernement, ces projets sont soumis à enquêtes publiques. Si vous êtes concernés directement (propriétaires ou gestionnaires) ou indirectement (riverains, environnementalistes...), vous pouvez consulter les avant-projets d'arrêtés de désignation et émettre vos remarques sur ceux-ci, dans les bureaux de l'administration communale.



010 / 42 05 66 ou
<http://natura2000.wallonie.be>





COLLECTE des encombrants

Chaque année, vous êtes nombreux à attendre la collecte des encombrants. Elle sera organisée la semaine du 3 octobre. La liste des objets acceptés sera publiée sur notre site www.olln.be.

Plutôt que de jeter, favorisons la réutilisation, la location, la réparation... Nous arriverons ainsi à réduire le volume de nos déchets.

De très bonnes occasions peuvent être trouvées pour des biens tels que vélos, outils de jardinage... L'achat de meubles d'occasion permet non seulement au consommateur de faire des économies, mais aussi de réduire l'énergie et la consommation de matières nécessaires à la fabrication de meubles neufs. Certains biens peuvent être achetés à plusieurs. Pensez à vous regrouper entre voisins pour l'achat d'une tondeuse à gazon,

d'outils de jardinage ou de bricolage.

Vous souhaitez vous débarrasser d'objets ? Demandez vous d'abord s'ils ne sont pas réparables ou réutilisables.

Du matériel en bon état peut être remis à des entreprises d'économie sociale ou des associations actives dans le secteur de la réutilisation. Outre les avantages en termes écologiques et économiques, ce secteur permet la création d'emplois pour une main d'œuvre souvent moins qualifiée.

Dans notre ville, trois organismes donnent vie à vos meilleurs encombrants, linge de maison, jouets, mobilier, matériel de puériculture... : la Ressourcerie de la Dyle (av. Reine Astrid, 6, à Ottignies - 010 / 41 13 17 - www.redyle.be), Apides (rampe des Ardennais, 18 a, à Louvain-la-Neuve - 010 / 24 74 94) et la Croix Rouge (rue de Franquénies, 10/3, à Mousty - 010 / 41 88 66). ■



<http://www.ibw.be/data/valo/Guide-r%E9emploi-low.pdf>

PRÉVENTION des déchets et des herbicides

Vous pouvez contribuer à la prévention des déchets par des gestes verts (achats réfléchis, respectueux de l'environnement et générateurs d'économies), une valorisation des déchets (compostage

à domicile, participation à la collecte des organiques) et le recours à des solutions adaptées pour vos encombrants.

Il existe des alternatives à l'utilisation

des pesticides, applicables par tous.

Pour en savoir plus sur ces questions, rendez-vous au stand « Ville » à la Journée des associations, le 25 juin de 10 à 18h, à Louvain-la-Neuve. ■

DES BOMBES de graines

La Ville et le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) organisaient des activités dans les jardins sans herbicides, le 22 mai. Au Buston, les visiteurs ont réalisé des bombes mellifères, avec l'éco-conseillère Dorothée Hébrant.

« Il vous faut 1/3 de terreau, 1/3 de terre du jardin et 1/3 de terre glaise. Vous mélangez bien, formez une boule et y insérez les graines de votre choix : fleurs sauvages des champs ... »

Jean-Paul Derhé, Frédéric Timermans et Catherine Pétris sont tout ouïe. L'éco-conseillère de la Ville Dorothée Hébrant les invite à plonger les mains dans la bouillasse... ce qui n'est pas désagréable, tout compte fait !

« Les boules vont durcir et vous pourrez les lancer ici et là, où vous souhaitez

voir pousser des fleurs. A la première pluie, les bombes se décomposeront. Vous pouvez aussi les offrir. »

L'idée séduit les trois habitants de l'avenue du Houx. Jean-Paul Derhé s'y occupe du potager public, principalement du compostage. « Je suis actuellement la formation de guide composteur organisée par les villes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, La Hulpe et Rixensart, avec 3 autres habitants de notre commune », précise-t-il. « Nous voudrions créer un pré fleuri au Buston et y installer des nichoirs à

insectes... car tout qui s'occupe d'un potager sait bien que les insectes y sont très utiles, pour obtenir de beaux légumes. »

L'éco-conseillère profite de l'animation pour informer les habitants sur la collecte des déchets organiques : « J'ai emmené des sacs biodégradables : vous les utilisez peut-être déjà ?! ». ■



**STAGES
ÉTÉ 2011**

KIDS & TEENS

Intensifs langues

Remédiation scolaire

LanguagesPlus Fun sports

LanguagesPlus Cap sciences

LanguagesPlus Tennis

LanguagesPlus Atelier photo et multimédia

LanguagesPlus Les secrets du chef

LanguagesPlus Ragga & Funky Dance

LanguagesPlus Équitation

Et bien d'autres encore !

www.cll.be

La qualité CLL
au prix le mieux étudié !

010 45 10 44

Voie Cardijn 8 / 1348 LLN

lln@cll.ucl.ac.be

Edit. resp.: Marc Vandemhaute, Place de l'Université 25 - 1348 Louvain-la-Neuve



CLL
language centres

➤ DIAGONALE : la BD au cinéma

Entamée par une matinée enfantine au Cinéscope, le 7 mai, la journée de la BD s'est terminée par la remise des prix Diagonale à la Ferme du Biéreau. Dany, Davide Revianti, Denis Lapière, Frank Giroud et Ralph Meyer ont été récompensés.

Les quelques enfants qui ont préféré l'obscurité d'une salle du Cinéscope aux escapades sous le soleil, le 7 mai, n'ont pas été déçus. Les scénaristes Raoul Cauvin et Zidrou y étaient invités à présenter leur travail lors d'une matinée enfantine organisée dans le cadre de la journée de la BD « Diagonale » à Louvain-la-Neuve.

« *J'aime beaucoup les BD de Cauvin : j'ai une trentaine de « Cédric » à la maison et au moins 5 « Tuniques bleues »* ». Antoine Didion, d'Ottignies, était très impatient de rencontrer son scénariste préféré. A ses côtés, Victor et Martin Brans, eux aussi d'Ottignies, fans de l'élève Ducobu, étaient venus pour Zidrou. « *Nous avons reçu une invitation via l'école. Je préfère la BD aux romans car il y a des images et c'est moins sérieux.* » Le personnage préféré de Victor ? « *C'est Rotule, la petite chienne squelette. J'adore les chiens... et puis elle est trop bien faite. C'est la copine de Ducobu !* » Pour Alix Atagoren, de Wavre, la rencontre avec les scénaristes était une belle surprise. Tout juste opéré de l'appendicite, il n'a pas pu accompagner son frère au basket... sa maman l'a donc emmené au Cinéscope.

Du papier à l'écran

Pendant une heure, Raoul Cauvin et Zidrou ont expliqué leur travail aux enfants. Interrogés par le journaliste Daniel Couvreur, membre du jury du Prix Diagonale, ils ont évoqué



leurs débuts en BD, parlé de leurs sources d'inspiration et de la passion qui leur fait remplir inlassablement des feuilles blanches. Cela, avec l'humour qu'on leur connaît.

Les enfants ont visionné un dessin animé de Cédric ainsi qu'une cinquantaine d'images exclusives et un extrait du film « L'élève Ducobu » qui sera programmé dès le 22 juin au cinéma.

Raoul Cauvin a surpris l'assemblée en déclarant qu'il n'était guère intervenu dans la réalisation du dessin animé de Cédric. Lui et le dessinateur Laudec ont dû se prononcer sur les voix et la musique... mais leurs choix n'ont finalement pas été retenus. Peu importe, car le résultat les satisfait pleinement.

Zidrou a révélé quelques éléments du making of du film « L'élève Ducobu » : le casting, l'aménagement de l'école primaire Saint-Potache et de la maison de Ducobu, les décors, les costumes et les frites à la cantine, pendant le tournage !

« *Les scénaristes ont modifié pas*

mal de choses, par rapport à la BD. On ne verra pas les squelettes Néness et Rotule (NDLR : hélas pour Victor), la maman de Léonie Gratin est devenue sexy, Ducobu est plus bricoleur (spécialiste de la fabrication de catapultes et système de tricherie), l'instituteur Latouche est amoureux... », a annoncé Zidrou. « *Un 2^e film est déjà écrit et sera tourné cet été, si le premier opus remporte le succès espéré. Il relatera les vacances de Ducobu.* »

A la fin de la séance de questions-réponses, les deux invités ont accepté de dédicacer les albums que les enfants avaient emportés.

Vernissage et bourse

La journée de la BD s'est poursuivie au Cinéscope avec la projection du making of du tournage de « Rani », en présence du scénariste Jean Van Hamme, le vernissage de l'exposition consacrée à l'œuvre de Jean-Claude Servais et la projection du film « Amer », en présence du scénariste Jean Dufaux. Une bourse aux BD d'occasion a attiré les collectionneurs, sur la Grand-Place.

Le Grand Prix à Dany

Les prix Diagonale ont été remis dans la soirée, à la Ferme du Biéreau : le Grand Prix du jury à Daniel Henrotin (Dany) pour l'ensemble de son œuvre ; le Prix de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, prix du meilleur album francophone de l'année, à Denis Lapière, Frank Giroud et Ralph Meyer (« Page Noire ») ; le prix de la Province du Brabant wallon, prix du meilleur album étranger traduit en français, à l'Italien Davide Reviati (« Etat de veille »).

Le 9 mai, les lauréats primés en 2010 Zidrou et Jordi, et le dessinateur Hermann, ont animé

un séminaire à l'intention de 15 étudiants en BD de l'Institut Saint-Luc de Tournai, à la Ferme du Biéreau.

« C'est la caractéristique du Prix Diagonale : en plus du trophée réalisé par le sculpteur brabançon Denis Mahin, les lauréats reçoivent une enveloppe de 2500€, s'ils acceptent de collaborer à un séminaire en création », explique l'échevin de la Culture David da Câmara Gomes. « Nous entendons ainsi aller jusqu'au bout de la démarche de soutien aux auteurs d'expression française, en assurant la transmission des savoirs. » ■



« ARCHIPEL » à la Médiathèque

Parce que la richesse est dans la diversité, la Médiathèque vous invite à prendre le temps d'écouter des musiques dites « expérimentales » au moyen de son nouvel outil « Archipel ».

La Médiathèque de Louvain-la-Neuve (place Galilée, 9a) va bien ! Certes ses locaux sont un peu vieillissants - leur rénovation est prévue pour la fin de cette année - mais les chiffres confirment sa position de 2^e médiathèque de Wallonie et 3^e de la Fédération Wallonie-Bruxelles (après Bruxelles et Liège).

« Nous avons accueilli plus de 48.000 visiteurs au cours de la saison 2009-2010, soit 3% de plus que la saison précédente », précise Benoit van Langenhove, responsable du centre de prêt de Louvain-la-Neuve. « Nous avons prêté près de 155.500 médias (CD, DVD, Blu-Ray, DVD-Rom...) et accueilli deux nouveaux supports : la X-Box 360 Kinect et la Nintendo 3DS. »

La formule d'abonnement « Curioso » devrait encore voir augmenter la fréquentation. Elle permet d'emprunter 40 CD ou 20 films/jeux ou un mélange des deux, pour 20€, endéans 4 semaines. Pour 40€, on peut emprunter jusqu'à 100 CD. L'occasion de s'offrir de merveilleuses découvertes à prix d'ami.

Prendre le temps de découvrir

Encourager la découverte, c'est aussi l'objet du projet « Archipel » conçu et

réalisé par la Médiathèque. Il entend proposer - via le site www.archipels.be ou les bornes informatiques à écran tactile installées dans les centres de prêt - une exploration intuitive des musiques et des images aventureuses apparues depuis le début du XX^e siècle et rendues possibles par les nouvelles techniques d'enregistrement et de modification des sons et des images inventées dès la fin du XIX^e siècle.

« Nous avons regroupé ces disques et films (180 actuellement, mais le répertoire s'étoffera progressivement) par « îlots » associant des artistes ou des œuvres qui partagent des pratiques de création proche : le travail sur le silence, le bruit, le recyclage, le corps... », explique Pierre Hemptinne, directeur des collections de la Médiathèque. « Les œuvres sont accompagnées de textes, glossaires et mots-clés qui viennent

enrichir l'écoute en la mettant en perspective. »

Ici, point de hiérarchie entre musique savante ou non, musique classique, musique populaire... De Stockhausen à Oval, en passant par Satie, Schaeffer, Cage... les œuvres se côtoient, interagissent et invitent à s'aventurer dans le vaste territoire des créateurs singuliers.

A l'heure de la consommation rapide - « Accéder là, maintenant, tout de suite, à mes musiques préférées » - la Médiathèque innove en proposant de prendre le temps d'écouter ces musiques dites « expérimentales » ou « inclassables », peu médiatisées, qui ont été pionnières de nombreux mouvements artistiques. ■



010 / 45 13 91
www.lamediatheque.be





LES OCTAVES au Biéreau

La 8^e cérémonie de remise des Octaves de la Musique sera organisée le 14 juin, à la Ferme du Biéreau. La Communauté française reconnaît ainsi la qualité de la Maison de toutes les musiques... où la plupart des artistes nominés se sont déjà produits.

La Société belge des auteurs, compositeurs et éditeurs (SABAM), la Médiathèque et RTL Belgium organiseront conjointement la 8^e édition des Octaves de la Musique, le 14 juin, à 20h, à la Ferme du Biéreau (Louvain-la-Neuve). Il y a près de 40 nominés, dans 12 (c'est nouveau !) catégories.

« Nous avons estimé que les musiques urbaines et électro n'avaient plus leur place dans la catégorie pop-rock. Il fallait aussi pouvoir récompenser la musique contemporaine et les musiques du monde », annonce Claude Janssens, directeur général de la Médiathèque. « Nous sommes donc passés de 8 à 12 Octaves. »

Deux nouveaux prix s'ajouteront au Prix « Emergences » de la Médiathèque : le « Prix Jeff Bodart » de la SABAM (remis à un artiste au rayonnement international) et le « Prix de la ministre de la Culture ». De son côté, le « Prix du Public Bel RTL » se dénommera désormais « Prix du tube belge ».

La ministre de la Culture Fadila Laanan était à la Ferme du Biéreau le 17 mai, pour expliquer comment son prix - sorte de « chèque carrière » - sera octroyé, cette fois, à un artiste spécialiste de la musique électronique.

Un colloque consacré aux nouvelles technologies réunira les artistes, producteurs, auteurs, médias..., en préambule de la soirée festive.

La soirée sera retransmise en direct sur Facebook et Bel RTL. Captée par la télévision communautaire TV Com, elle sera rediffusée le 18 juin, sur toutes les télévisions locales. Vous souhaitez y assister ?

Gagnez des places sur le site www.fermedubiereau.be

La consécration

La Ferme du Biéreau fait partie du Club Plasma - la « plate-forme sonore des musiques actuelles » de la Communauté française - depuis cette saison 2010-2011. Il s'agit d'un ensemble de salles (la Ferme est la seule à en être, en Brabant wallon) que la Communauté soutient, pour l'organisation de concerts, résidences, événements... destinés à faire connaître les musiques émergentes. Plusieurs des artistes nominés aux Octaves s'y sont déjà produits ou seront programmés la saison prochaine : Jacques Duvall, Mièle, Suarez, Puggy, Baloji, Alek et Les Japonaises, Piano Club, Lorenzo Gatto, Jean-Paul Dessy, Karim Baggili, Blindnote, Ialma...

« Le réseau Plasma est intéressant pour pouvoir échanger des informations et des bonnes pratiques avec des salles qui ont un peu les mêmes missions que nous, même si nous avons chacune nos particularités », explique le directeur de la Ferme Gabriel Alloing. « Nous échangeons sur la problématique des droits d'auteurs, les normes de volume sonore, les façons de rendre nos salles plus respectueuses de l'environnement... » Et le directeur d'annoncer que le Club Plasma financera les gobelets réutilisables qui seront utilisés dès la saison prochaine.

L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes est ravi d'accueillir la cérémonie de remise des Octaves au Biéreau: « C'est la consécration ! La reconnaissance de tout le travail de développement du Pôle culturel effectué avec des partenaires de qualité. » L'échevin rappelle que

la Communauté française a aussi choisi Ottignies-Louvain-la-Neuve pour y organiser les festivités programmées à l'occasion de ses 40 ans, en septembre prochain. ■

Fête de la musique



Karin Clercq sera l'une des artistes qui se produiront à la Ferme du Biéreau le 17 juin, pour la fête de la musique.

À l'occasion de la fête de la musique, la Ferme du Biéreau propose une soirée de fête pour tous les styles musicaux le vendredi 17 juin dès 20h30. Accompagnés par le groupe Root et emmenés par Pierre Lafleur, des artistes comme Marie Warnant, Julie Jaroszewski, Charles Loos, Karin Clercq, Karim Baggili, Aury et d'autres encore s'allieront pour un concert dédié à Serge Gainsbourg en interprétant ses chansons et également un échantillon de leur propre composition. Entrée gratuite.



www.fermedubiereau.be
ou 070 / 22 15 00.

Atelier Théâtre Jean Vilar

SAISON 2011-2012 • demandez le programme

0800/25 325 - www.atjv.be

Ils sont prêts à vous éblouir !

Jean-Claude Grumberg - Fabrizio Rongione - Alexi Kaye Campbell - Alain Alexis Barsacq - Paul Claudel - Mozart - Peter Brook - Pietro Pizzuti - David Ambrose - Cécile Van Snick - Jérôme Savary - Tatiana Stepantchenko - Racine - Serge Kribus - Jean-Pierre Bouvier - Bruno Coppens - Michael Frayn - Françoise Chandernagor - Jean-Claude Idée - Jacqueline Bir - Molière - Armand Delcampe

CE WEEK-END, j'ai rencontré...

Les amateurs d'histoire et de culture, les promeneurs, les gourmands, les curieux... ont découvert les multiples facettes de notre ville à la campagne, les 16 et 17 avril, à l'occasion du 3^e Wallonie Week-end Bienvenue organisé par le service du Tourisme.



L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt ! Le 16 avril, ils sont une vingtaine à s'être donné rendez-vous à l'orée du Bois de Lauzelle, à 9h, pour suivre la balade guidée par le garde forestier Jean-Claude Mangeot. Une demi-heure plus tard, ce sont les membres de l'école de marche nordique de Louvain-la-Neuve qui prenaient la direction de la forêt, pour s'y dérouiller les jambes. La Néolouvaniste Suzanne Vankeerberghen a préféré attendre le départ de 10h, réservé aux débutants. « *J'ai beaucoup entendu parler de la marche nordique. Le Wallonie Week-end Bienvenue est l'occasion rêvée d'apprendre comment celle-ci se pratique* », dit-elle. « *J'ai un certain âge, j'aime les promenades... cela ne peut me faire que du bien.* » L'initiateur, Jean-Paul Morisot, explique que le club de Louvain-la-Neuve vient d'être créé mais que la Fédération hainuyère compte de nombreux affiliés. Le groupe est rejoint par Gabriel Deramaix et Nathalie Demain, qui ont fondé l'Union Professionnelle des Métiers de la Montagne (UPMM) à Cérroux-Mousty. Leur association rassemble des guides de haute montagne, des animateurs de sports nature, des moniteurs en alpinisme, escalade, spéléologie... Nathalie organise des « marches et sophrologie » à Cérroux, Lasne et Louvain-la-Neuve.



www.club-nordicwalking-de-randolange.be;
www.upmm.be,
www.sens-cible.be

À la Ferme du Douaire, la répétition de la Philharmonie Royale Concordia (PRC) est en cours. Maxime, Siloé et Lola Ferrière ont profité de leur visite à la bibliothèque pour pousser la porte de la grange, afin d'encourager leur papy Robert Alaime, joueur de cor. Habitué du Wallonie Week-end Bienvenue, Sophie et Laurent, leurs parents, ont prévu d'aller visiter l'habitat groupé de la rue Chapelle Notre-Dame et l'atelier de l'illustrateur Dominique Mertens. La famille Dierickx, de Walhain-Saint-Paul, est venue applaudir Daniel Fivez, le papy clarinettiste. « *C'est la première fois que nous le voyons jouer. Avec quatre enfants en bas âge, c'est impossible d'assister aux concerts* », confie Jean-Marc Dierickx. Les petits ont bien compris que quand le chef lève sa baguette, il faut se taire. « *Il y a des musiciens de toutes les générations, c'est vraiment sympa* », constate Tatienne Fivez.



Claire Rommelaere, bénévole à l'Office du Tourisme, accueille les visiteurs dans la cour de la ferme. « *Vous pourrez visiter l'église de Mousty et sa crypte à 11h30* », recommande-t-elle à Marie-Laure

Mathu et Cyril Creten, du Petit-Ry. C'est que la première adore l'histoire.



Eglise de Mousty et parcours Hergé

La visite de l'église de Mousty est un succès. Le guide Sébastien De Bock connaît bien le bâtiment, pour avoir réalisé son mémoire sur la paroisse de Mousty au 18^e siècle. Il partage nombre d'anecdotes, détaille le rôle de la table des pauvres, fait remarquer l'arcade construite en 1937 pour abriter les vélos... et raconte la légende qui faisait croire qu'en déposant son linge sale devant une des fenêtres de la crypte, on le retrouvait lavé et repassé par des nutons, le lendemain. Dans le jardin, les pierres tombales ne sont pas très intéressantes hormis celle en fer forgé rappelant le décès, en 1901, d'un paroissien fils de berger. Les touristes d'un jour sont séduits. Parmi ceux-ci, l'ancien doyen de Court-Saint-Etienne, Freddy Baillien, qui réside en face de l'église. Carine



et Daniel Radoux voulaient en savoir un peu plus sur l'édifice dans lequel seront bénies leurs alliances. Liliane Pizziga, de la rue du Culot, passe tous les jours devant le bâtiment : « *Le guide nous a expliqué que le coffre contenant les archives comportait 3 serrures, pour qu'il ne soit possible de l'ouvrir qu'en présence de 3 personnes : le curé, le plus ancien des membres de la fabrique et le plus ancien des membres du conseil de la table des pauvres.* » Dirk Reweghs et Wim Wouters sont venus de Flandre. Le premier est historien d'art, abonné aux Wallonie Week-end Bienvenue. « *C'est étonnant de trouver une crypte dans l'église, alors que Mousty n'est qu'un petit village. Le Christ aux Outrages est magnifique.* »



Nous les suivons jusqu'à la Tour de Moriensart. En chemin, nous croisons le groupe des passionnés d'Hergé, partis découvrir les paysages qui ont inspiré le célèbre dessinateur, en compagnie du spécialiste Dominique Maricq. Triomphants, ils nous annoncent qu'ils viennent de retrouver le 25^e album d'Hergé : le Bulletin communal pourra en faire sa Une. Plus sérieusement, « *je suis heureux de constater qu'il y a toujours un engouement non seulement pour l'oeuvre d'Hergé, mais aussi pour notre belle région* », confie le guide. Le Nivellois Jean Renault parle d'une découverte toute autre que celle qu'on peut faire au travers des livres. Mélanie Ruwet, de Rixensart, souhaitait connaître l'histoire de la Tour de Moriensart qu'Hergé a dessinée. André Baeten, d'Anvers, et Eliane Steenwinckel, de Louvain-la-Neuve, ont visité le Musée Hergé à plusieurs reprises. « *Dominique Maricq nous a expliqué comment Hergé participait à la vie de la commune, notamment en aidant lors de la moisson. Il connaissait beaucoup de monde*

dans les environs », résume Eliane. Son compagnon promet de lui offrir le dernier livre de Dominique Maricq, qui évoque Hergé « côté jardin ».

Tour et château-ferme de Moriensart



Les touristes d'un jour sont accueillis par Jean-Pierre Losdijk, au pied de la tour de Moriensart. Il leur présente les activités du cercle d'histoire d'Ottignies et les invite à signer - après la visite - le livre d'or des barons Gericke d'Herwynen, propriétaires des lieux. A l'intérieur, c'est une autre membre du cercle d'histoire, Cécile Lucas, qui commente l'exposition relative aux différentes fonctions de la tour datant de 1220. Thierry Dalcq et Mercedes Guerra, de Mousty, se promènent souvent sur le plateau de Céroux... et rêvaient de pouvoir un jour pénétrer dans la tour.

Le château-ferme voisin est aussi ouvert au public. Il accueille notamment les sculptures des élèves de l'atelier de Véronique Choppinet. « *Une première exposition pour moi. L'occasion d'avoir une échéance - j'ai terminé ma « dame au coquillage » hier - et d'entendre les réactions des uns et des autres au sujet de mon travail* », déclare Xavier Verougstraete. Viviane Hardy propose une démonstration de restauration et peinture sur porcelaine. « *Les gens s'étonnent de voir les dorures de leurs assiettes disparaître après quelques passages*

au lave-vaisselle. Je leur explique que la porcelaine peinte à la main, même si elle est cuite à 850°, ne doit jamais aller au lave-vaisselle. Elle est très fragile. »



Dans la cour, Laurence Blairvacq, de Limelette - qui expose ses sculptures à l'intérieur - s'entretient avec Ashraf Niaz, passionné d'astronomie. Il a emporté son télescope, grâce auquel on peut voir qu'il y a des taches sur le soleil. « *C'est le signe que l'activité du soleil redevient forte.* » Ashraf Niaz fait partie du club d'astronomie d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Il se rend régulièrement dans les écoles, pour expliquer l'astronomie aux enfants.

Info 0499 / 377 838.



A quelques mètres de là, Benoit Lambert, responsable de la société Pearl Balloon de Court-Saint-Etienne, espère que les visiteurs seront nombreux à assister au gonflement prévu dans l'après-midi. « *Nous leur expliquerons le fonctionnement d'une montgolfière et ce qu'on peut découvrir en effectuant un vol. Nous avons prévu un décollage en soirée, si le vent vient du Nord.* »

Vitraux et céramiques, vins de Bergerac et musique

De l'autre côté de la ville, Jeanine Tillieut se réjouit d'avoir déjà accueilli une centaine de visiteurs. « *Ma maison est comme une ruche remplie d'abeilles, c'est très gai !* »



Elle a participé à toutes les éditions du Wallonie Week-end Bienvenue organisées par la Ville, mais cette année, elle a invité d'autres artistes à occuper sa maison. Vitraux, tableaux d'effets plâtrés, collages appliqués sur bois et céramiques s'exposent dans toutes les pièces. En se dirigeant vers la cuisine, on peut déguster des vins de Bergerac. Le producteur, Paul-André Barriat, a travaillé 8 ans à l'UCL. Il a demandé à Jeanine de dessiner les étiquettes de ses cuvées de 1998, 2000, 2003 et 2010. Jacques Siroul, un

voisin, invite les personnes qui le souhaitent à le suivre dans le salon. Professeur d'informatique musicale à l'IAD, il compose des musiques de films, de publicités, de séries télévisées... depuis plus de 30 ans.



Il propose de découvrir comment ses deux synthétiseurs commandent un ordinateur riche d'une base de données de plusieurs gigas (tous les instruments s'y trouvent). En deux temps trois mouvements, il improvise un générique de 30 secondes avec orchestre symphonique, solo de cor et voix d'enfants. Les possibilités sont infinies et l'effet magistral.

Il y a encore tant de portes à pousser et d'habitants à rencontrer. Il faudra revenir demain... ■

DE LA FONDUE dans les paniers

Trop de soleil pour les œufs en chocolat !

Les chasseurs d'œufs de Pâques s'étaient donné rendez-vous le 23 avril à la Ferme du Douaire, à l'invitation de la Ville. Leurs paniers étaient plus jolis les uns que les autres, et bien remplis, mais ce sont des glaciaras qu'il eut fallu emmener, pour conserver le chocolat au frais. Nombreux sont les enfants qui ont vu leur butin se transformer en... fondue !

« Heureusement, les cloches doivent repasser lundi. J'espère qu'elles auront la bonne idée de cacher les œufs à l'ombre », regrettait Arthur Op De Beeck, de Cérroux-Mousty, dont c'était la première participation à la chasse aux œufs communale.



Gwendoline Brocodasantos, de Limelette, était plutôt ravie : « *L'an dernier, je n'ai trouvé que deux œufs. Aujourd'hui, j'en ai plus de cinquante... et je compte en trouver d'autres encore!* » Juliette Indenkleef, de Pinchart, était trop petite pour participer à la joyeuse débandade. Elle a préféré la compagnie du lapin géant. « *Mais l'année prochaine, elle aura 3 ans et pourra se mêler aux autres, dans la zone réservée aux plus jeunes* », se réjouit sa maman, Emilie Poulain.

Les activités proposées en marge de la chasse - maquillage, jeux, clown, goûter... - ont eu un succès fou. ■



WELKOM in Louvain-la-Neuve

Louvain-la-Neuve, ses ruelles et places, ses musées, son offre commerciale... Les journalistes du nord du pays étaient invités à découvrir le charme de notre ville à la campagne, le 28 avril, pour en faire la promotion auprès de leurs lecteurs.

L'Office du Tourisme Inforville invitait la presse néerlandophone à découvrir Louvain-la-Neuve, le 28 avril. Ils sont quatre à avoir rejoint la cité universitaire - Chris Vercruysse, du magazine Kampeertoerist, Gie Janssen-Tolleneer, de KVE Cultuur, Miet Waes et le photographe de Reis Reporter - très intéressés. La journaliste Sandrine Delouvroy de la radio Antipode les accompagnait, pour en savoir un peu plus, peut-être, sur les environs de son lieu de travail.

L'échevin du Tourisme Benoît Jacob et le directeur d'Inesu-Promo Philippe Barras les ont accueillis autour d'un petit-déjeuner, avant de leur commenter la maquette de la ville. Philippe Barras leur a présenté le centre, le parc scientifique, les infrastructures culturelles et

sportives (et le projet de Centre de formation pour sportifs de haut niveau), l'offre en commerces... dans la langue de Vondel. Il a détaillé les caractéristiques et les qualités de notre ville piétonne (les parkings sous la dalle) à la campagne (Le Bois de Lauzelle, le Bois des Rêves...).

« J'étais à Louvain dans les années 60 ! C'est la première fois que je viens à Louvain-la-Neuve. Je suis très curieux de voir si la ville nouvelle n'est pas trop artificielle... si elle a une âme, un cœur » confiait Chris Vercruysse.

Les invités ont suivi Gilbert Torfs et Roland Mauhin, tous deux guides à l'Office du Tourisme et parfaits bilingues, pour une visite de la ville, depuis la place des Sciences jusqu'au lac. Ils étaient attendus



au Musée du Dialogue à 11h et au Musée Hergé une heure plus tard.

La journée s'est prolongée par un dîner à la « Fleur de Sel », suivi d'un shopping à L'esplanade. ■

Ebullition ET associations

L'ASBL Gestion Centre Ville (AGCV) vous invite à ses manifestations « Ebullition » et « Journée des associations », le samedi 25 juin, de 10 à 18h, à Louvain-la-Neuve. Accès gratuit.

Ebullition

Des centaines de jeux en bois géants, jeux anciens, jeux de réflexion, jeux d'équilibre, jeux d'adresse... des jeux provenant du monde entier, seront dispersés dans le centre ville, de la Grand-Place à la place des Wallons, en passant par la place de l'Université.

Des jeux à découvrir entre amis ou en famille, avec l'aide d'animateurs qui effectueront des démonstrations ou contre lesquels il sera possible de relever des défis.

Des espaces seront réservés aux tout-petits : zone de psychomotricité et de mobilité, zone de chantier (avec sable, brouettes, pelles, barrières, cônes de signalisation, grues, camions et pelles mécaniques).

Journée des associations

Une quarantaine d'associations d'Ottignies-Louvain-la-Neuve occuperont les rues et les espaces de la place des Wallons et de la place de l'Université.

Un lieu de rencontre et de convivialité ouvert à tous, pour découvrir la richesse de la vie communale en termes de loisirs et activités (sociales, sportives ou artistiques). L'occasion de prendre connaissance aussi des spectacles proposés au sein des nombreux équipements culturels.

La journée sera ponctuée par plusieurs animations et démonstrations de clubs sportifs et artistiques.

Ottignies-Louvain-la-Neuve a la chance d'avoir un tissu associatif fort de plus de 250 associations. Rencontrez leurs bénévoles sont le dynamisme et l'enthousiasme vous étonneront.

Info 010/81 21 04

Précision pratique : le marché hebdomadaire du samedi se tiendra au complet sur la Grand-Place. ■





BLOCRY remporte le tournoi

La finale provinciale de crosse canadienne organisée par la Fédération Sportive de l'Enseignement Officiel Subventionné avait lieu le 28 mars au complexe sportif de Perwez. Ce sont les élèves en 6^e primaire à l'école communale de Blocry qui l'ont remportée, devant l'école Saint-Pie X du Petit-Ry.



Les 15 meilleurs joueurs de crosse canadienne de l'école communale de Blocry se sont fait peur, le 28 mars, lors de la finale provinciale de crosse canadienne organisée au complexe sportif de Perwez par la Fédération Sportive de l'Enseignement Officiel Subventionné (FSEOS).

Après avoir remporté tous les matchs (contre les écoles de La Source (Rixensart), Jean-Paul II (Perwez), Saint-Pie X (Ottignies), Quenast, Orp-le-Grand et Bierghes), ils ont perdu la rencontre contre Orbais.

Pour le plus grand bonheur des joueurs de l'école Saint-Pie X, qui ont vu là la possibilité de se retrouver en tête du classement. Malheureusement pour eux, ils n'ont marqué que 12 goals lors de leur dernier match... alors qu'ils auraient dû en obtenir 23 pour battre leur concurrent de toujours.

Victoire bien méritée pour les élèves de Blocry et leur professeur d'éducation physique Marc Lecler, qui se sont entraînés jusqu'à trois fois par semaine, sur le temps de midi, à l'approche de la finale.

Plus de 2000 enfants ont participé

Cette année, 77 équipes de 34 écoles du Brabant wallon ont participé au tournoi (soit plus de 2000 enfants, dont un millier pour le tournoi « off »). Après 9 éliminatoires, 20 équipes se sont qualifiées pour les deux demi-finales,

jouées les 21 et 22 mars à Perwez. Quelque 8 équipes se sont qualifiées pour la finale du 28 mars. Blocry l'a donc remportée, suivie de Saint-Pie X et de Jean-Paul II.

« Il s'agit bien d'un tournoi inter-réseaux, même si c'est la FSEOS qui l'organise », insiste Pierre Boucher, le Commissaire provincial de la Fédération venu remettre les coupes aux champions.

La crosse canadienne permet de développer la force, la souplesse, la coordination, l'endurance... « C'est un sport pour lequel il n'existe pas de clubs. Les enfants le découvrent et le pratiquent à l'école », explique le conseiller pédagogique de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve Marcel Buelens, administrateur de la FSEOS. « Si on devait organiser un tournoi de football inter-écoles, il est certain qu'on y retrouverait uniquement les jeunes affiliés à des clubs. Ici, tout le monde a l'occasion de participer. » ■

BIENTÔT LES VACANCES !

L'été arrive à grands pas... On y sera vite ! Deux mois durant, les enfants pourront se remettre des efforts de l'année écoulée. Ils partiront peut-être en famille ou avec des amis, mais probablement pas pendant toute cette période.

Le Centre de Loisirs Actifs (CLA) de la Ville peut les accueillir. Tous peuvent s'y faire une place, y trouver de quoi s'épanouir avec d'autres jeunes de leur âge... encadrés par une équipe d'animateurs motivés et qualifiés.

Où ?

Dans les locaux des écoles de Blocry (3 à 16 ans), Ottignies (3 à 4 ans) et Mousty (3 à 12 ans).

Quand ?

Du 4 juillet au 26 août, de 8h30 à 16h30, excepté les week-ends et jours fériés.

Comment s'inscrire ?

En ligne, directement via le site de la Ville : www.olln.be, ou auprès de l'administration communale, comptoir d'accueil.

Frais de participation ?

De 3 à 7€/jour/enfant, selon qu'on habite ou non l'entité et qu'on soit famille nombreuse ou non.

Nouveau : séjour à la mer

Les animateurs du CLA organisent un séjour au centre « Le Chat Botté » de De Haan pour les 6-12 ans, du 4 au 15 juillet. PAF : 276€/enfant.

Pour vous inscrire, envoyez un courriel au cla@olln.be ou demandez les documents d'inscription au service de l'Accueil extrascolaire de la Ville (au Cœur de Ville d'Ottignies). ■



010 / 43 78 29.

On déstresse, À LA PLAGE

L'ASBL Gestion Centre Ville (AGCV) vous invite à ses manifestations « Ebullition » et « Journée des associations », le samedi 25 juin, de 10 à 18h, à Louvain-la-Neuve. Accès gratuit.



Opération désormais célèbre qui anime le centre de Louvain-la-Neuve, l'été, le festival « Louvain-la-Plage » (déjà la 4^e édition) vous invite à vous évader, vous détendre et vous amuser, en plein cœur du centre ville.

Offrez vous un été relax, les doigts de pieds en éventail ! Partez en vacances pour quelques minutes, quelques heures ou une journée entière... tous les jours, du 15 juillet au 7 août, de 10 à 20h. L'entrée est gratuite.

Tout est prévu pour permettre aux petits et grands de bien s'amuser. Sur le sable fin, entre les transats, palmiers et parasols fixes, laissez-

vous aller au farniente, feuillotez un livre emprunté à la bibliothèque présente sur le site. Les terrasses vous attendent pour les pauses gourmandes et le bar de la plage vous propose des boissons rafraîchissantes.

Bien plus que des installations de qualité, Louvain-la-Plage, c'est - pendant 24 jours - du sport et des animations (pétanque, beach volley - tennis, trampoline, château gonflable, chasse au trésor...) ainsi que de grands événements musicaux (un bal en plein air, le 21 juillet, précédé d'un barbecue pour les habitants... des soirées concerts assurées par des têtes d'affiche belges, les 22, 29 juillet,

et le 5 août, à partir de 20h (dates sous réserve).

L'an dernier, plus de 40.000 personnes ont profité des lieux. Cette année, les organisateurs de la Gestion Centre Ville (AGGCV) espèrent vous accueillir encore plus nombreux !

Pour participer aux jeux interquartiers, le 31 juillet à la plage, inscrivez-vous au 010 / 43 78 68 ou contactez votre futur chef d'équipe :

Pour Ottignies :

André Briet : 010/41 59 08

Pour Céroux-Mousty :

Gérard Vanderbist :

010/61 17 57 ou

Daniel Collard : 0475/27 50 02

Pour Limelette :

Philippe Pirotte : 010/41 42 73

Pour Louvain-la-Neuve :

Daniel Gaye : 0487/54 77 77 ou

José Pomes : 0475/39 58 47.



010/81 21 04 et
www.festivaldete.be,
dès le 18 juin.

Trois visites, cet été

Le service Tourisme-Inforville invite les habitants à participer gratuitement à trois visites thématiques, cet été. L'occasion de redécouvrir le charme d'Ottignies-Louvain-la-Neuve lors de balades insolites. Chaque visite (durée : 2h) se terminera par un drink offert par la Ville.

- Le 3 juillet, à 14h : balade autour du lac de Louvain-la-Neuve avec le garde forestier Jean-Claude Mangeot. Découvrez le résultat de la mise à sec réalisée de novembre 2009 au début de cette année. RDV devant le lac, au pied des escaliers.

- Le 7 août, à 15h : parcours «Hergé à la campagne» à Céroux-Mousty, avec Dominique Maricq, auteur du livre « Hergé, côté jardin ». La balade se terminera par la visite d'une ferme laitière (démonstration de la traite des vaches). RDV devant le restaurant « La Maison communale », place de Céroux. Dominique Maricq y dédicacera son livre à 18h, pendant le drink.

Un concours est organisé dans le cadre de cette découverte !

Répondez au questionnaire qui vous sera remis après la visite et gagnez peut-être un baptême de l'air pour 2 personnes en montgolfière, offert par la

Maison Communale et Balloonair
(www.balloonair.com).

- Le 21 août, à 14h : visite des coulisses du théâtre Jean Vilar et du complexe de cinéma Cinéscope. Glissez-vous derrière les décors et dans les cabines de projection pour profiter des explications de spécialistes de la scène et du 7^e art. RDV à l'Office du Tourisme-Inforville, place de l'Université 1 (galerie des Halles, à côté des guichets de la gare)

Renseignements et réservations (indispensables, car les places sont limitées à 30 personnes par visite) : 010 / 47 47 47 ou info@tourisme-olln.be.



Petites ANNONCES

Fêtes à Cérroux

Les traditionnelles fêtes de la Pentecôte se dérouleront les 11, 12 et 13 juin : forains, jogging « challenge du Brabant wallon » le samedi, course de bonbons (à 15h) et défilé de plus de 150 vieux tracteurs le dimanche, brocante le lundi, soirées dansantes tous les soirs.

Info 0475 / 275 002
ou www.ceroux.be

Brocante de La Baraque

La crèche « La Baraque » (129, rue de La Baraque, à Louvain-la-Neuve) organise sa brocante annuelle, le samedi 25 juin, de 8 à 18h. 2,50€ le mètre. L'équipe cherche des objets, meubles, livres, jouets... pour les vendre au profit de la crèche. Dépôts du lundi au vendredi, de 9 à 17h.

Info 010 / 45 19 14
ou labaraque@gmail.com

Recherche familles d'accueil

Chaque année, l'ASBL Youth For Understanding (YFU) permet à une trentaine d'étudiants internationaux de découvrir la Belgique. Ces jeunes, âgés de 15 à 18 ans, souhaitent apprendre le français, découvrir la culture belge et seront scolarisés dans l'enseignement secondaire. L'ASBL est à la recherche de familles qui accueilleraient ces étudiants pour la durée de leur séjour en Belgique, soit une année ou un semestre à partir de la fin du mois d'août.

Info www.yfu-belgique.be,
04 / 223 76 68,
0477 / 58 07 87,
info@yfu-belgique.be

Maxime Thierry et André Lamy

Le Comité des Fêtes de Wallonie vous invite au spectacle de Maxime Thierry « 100%Bio » et d'André Lamy « Politiquement correct... la suite ! », le 2 septembre, à 20h, au Centre culturel d'Ottignies. Réservations : 010 / 41 44 35.

Info 0478 / 650 418.

Stages d'été

Le centre d'expression et de créativité «Le cla» organise des stages pour enfants, de 9 à 16h :

- Du contemporain plein les yeux, plein les mains, pour les 2,5 à 6 ans. Du 11 au 15 et du 25 au 29 juillet, à l'école de Lauzelle. 120€/sem.
- Saveurs et couleurs (une approche ludique de la cuisine), pour les 6-10 ans. Du 25 au 29 juillet, à la Maison de la Laïcité d'Ottignies. 150€/sem.
- De la matière à l'objet, pour les 7-14 ans. Du 4 au 8 juillet, à l'école de Lauzelle. 100 €/sem.
- 5 disciplines, 4 jours, 3 artistes, pour les 7-14 ans. Du 18 au 22 juillet, à la Maison de la Laïcité d'Ottignies. 100 €/sem.

Info 0478 / 78 24 59
ou www.ceclecla.be

La Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (Mefs, 10, rue de la Sapinière, à Blocry) organise aussi des stages :

- Comptines et psychomotricité, pour les 14 mois à 2 ans 1/2 accompagnés d'un adulte. Du 4 au 8 juillet, de 9h30 à 11h30. 35€ pour les habitants d'OLLN.

Info 0474 / 206 302.

- Jouer pour réveiller sa créativité, pour les 4-5 ans non accompagnés. Du 18 au 20 juillet, de 9h30 à 11h30. 21€ pour les habitants d'OLLN.

Info 0473 / 640 823.

- Temps Danses Musicales de la Nature, pour les 7-9 ans non accompagnés. Du 16 au 18 août, de 9h30 à 16h. 50 € pour les habitants d'OLLN.

Info 0473 / 640 823.

- Psychomotricité relationnelle et massage, pour les 3-6 ans. Du 22 au 26 août, de 9h30 à 12h. 40€ pour les habitants d'OLLN.

Info 0473 / 412 193
ou 0476 / 213 176.

- L'ASBL Pro Velo organise un stage à vélo «Pour gagner en confiance et en autonomie» pour les 10-13 ans, du 11 au 15 juillet, à Louvain-la-Neuve (école de Lauzelle). PAF: 110€.

Info 010 / 40 15 13
ou brabantwallon@maisondescyclistes.be

Tennis aux Coquerées

Le centre sportif «La Plaine des Coquerées» (Cérroux-Mousty) propose un abonnement individuel à 50€ ou un abonnement familial à 135€ (maximum 5 personnes résidant sous le même toit) pour un accès illimité à ses terrains de tennis extérieurs, jusqu'au 15 octobre.

Info 010 / 61 15 25 ou
www.plainedescoquerees.be

REMISE EN FORME AVANT L'ÉTÉ !



Votre alternative
service Renault
en Brabant Wallon



RENARD fils
DEPUIS 1953

1341 OTTIGNIES

Av. Provinciale, 51
010/620 400

1390 GREZ-DOICEAU

Av. Comte d'Ursel, 38
010/841 157

www.renardetfils.be

Sur présentation de cette annonce,
profitez des avantages suivants :

1.



le 4ème pneu **GRATUIT**
ou le 2ème à **1/2 prix***

*sur base du tarif manufacturier en vigueur

2.

10%
sur



• ATTELAGE • COFFRE DE TOIT
• PORTE-VÉLOS • BARRES DE TOIT

3.

ACTION
sur

• FORFAIT ENTRETIEN À PD **125€**
• ENTRETIEN CLIM À PD **66€**

Actions valables jusqu'au 30/06/2011



PHOTO: 06572014



Boissons fraîches - Alcool - cartes téléphoniques
Alimentation générale - tabac - cigarettes
Locations dvd, blu-ray - glaces

ouvert 7/7

4a, chaussée de bruxelles à 1490 Court-saint-Etienne
Tél/fax 010/615838



LES DÉFIS ne manquent pas...

La relecture des textes d'orientation qui déterminent notre action de majorité depuis janvier 2007 est nécessaire. Comment, en effet, apprécier ce qui a été fait sans se référer aux engagements annoncés ? A cet égard, deux textes doivent guider un travail d'évaluation cohérent : le programme 2007-2012 et le programme de politique du logement pour la législature.

Cet exercice permet dès à présent trois constatations :

1° Le développement dynamique d'un pôle urbain autour de deux centres (Ottignies et Louvain-la-Neuve) répond aux objectifs annoncés. Les défis relevés sont conséquents et témoignent de la volonté de la majorité de conduire les mutations nécessaires.

Pensons aux grands travaux (RER, voiries, bâtiments communaux) qui répondront durablement aux exigences de mobilité et de services à la population.

Pensons à notre Centre Public d'Action Sociale : il nous démontre au quotidien qu'une gestion rigoureuse permet d'assurer et de développer les prestations et services qu'une population précarisée est en droit d'attendre de l'autorité communale. Le programme de politique du logement soumis au Conseil communal en début de législature est largement engagé : tous les opérateurs du logement public (IPB, Notre Maison, AIS, Commune...) ont mis en œuvre ou en projet les programmes de logements sociaux, moyens, d'urgence et de transit annoncés et cela dans toutes les entités de la commune.

Le pôle culturel affiche une vitalité exceptionnelle : excellence, diversité et démocratie participent à l'émergence d'une authentique société multiculturelle.

Un enseignement communal de qualité fait l'objet d'une attention particulière et il s'inscrit dans cet extraordinaire potentiel d'éducation

qui, de la petite enfance à l'université, assure à notre commune un rayonnement exceptionnel. L'éducation au sport et « au sport pour tous » constitue une réalité emblématique de notre commune ; peut-être sera-t-elle prochainement reconnue pour accueillir le centre sportif de haut niveau de la Communauté française. Bien d'autres initiatives méritent une mention.

2° Deux lignes de force traversent l'ensemble de ces engagements : le développement durable et la participation citoyenne.

Nature, environnement, patrimoine, énergie, mobilité sont des valeurs transversales et présentes à toutes les initiatives porteuses d'avenir. Elles unissent toutes les composantes de la majorité autour d'une volonté de penser l'avenir pour les générations futures.

La participation citoyenne est largement et durablement présente par le fait de l'impressionnante vitalité associative qui va du comité de quartier aux clubs sportifs, des associations de parents aux mouvements de jeunesse et d'éducation permanente, des groupes d'entraide aux comités de fêtes... De plus, les dispositifs de participation de district et les larges consultations d'« Ottignies 2050 » complètent ces multiples engagements citoyens.

3° La fiscalité communale : l'engagement de ne pas l'augmenter au cours de cette législature est tenu. Elle se situe dès lors dans la moyenne basse comparée à la fiscalité des autres communes du Brabant wallon.

En tant que représentants du groupe socialiste dans la majorité, nous avons aussi, par priorité, à confronter notre action aux valeurs essentielles de notre projet de progrès :

L'ÉGALITÉ : construire une société plus juste dans le souci premier de ne plus reproduire les inégalités ; l'égalité ne se proclame pas mais elle se conquiert par une action permanente et déterminée.

LA LIBERTÉ : celle qui fonde la démocratie, celle qui permet à chaque citoyen d'aller au bout « de ses talents ».

LA SOLIDARITÉ : elle inspire le souci constant de ne laisser personne au bord du chemin, de sacrifier aucun maillon au prétexte qu'il est plus faible que les autres.

Une commune de citoyens épanouis, égaux entre eux, mérite de mobiliser toutes les énergies disponibles. ■

Viviane WILLEMS
Présidente de l'Union Socialiste
Communale
0473 245705
viviane_willems@hotmail.com

Jean-Marie PAQUAY
Conseiller Communal P.S.
0477 426203
jm.paquay@yahoo.fr

 **Audibilis** **Centre auditif**
La technologie au service de l'audition

Appareils discrets et performants
 Essais sans engagement
 Réglage/nettoyage des appareils



Benoît Dierge, Audiologiste – sur rendez-vous – Parking privé
 Avenue Provinciale 28 - 1341 Ceroux-Mousty
 Tél. : 0473 89 25 81 - www.appareils-auditifs.eu

Néo-Sève

Alimentation naturelle et diététique
 Compléments alimentaires
 Cosmétique
 Produits d'entretien
 Articles cadeaux

21, rue Émile Henricot
 1490 Court-Saint-Étienne
 Tél: 010 61 50 66 - Fax: 010 61 54 98

Du mardi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30

 **Nouveau :**
 Epilation définitive à la lumière pulsée

Tous soins esthétiques dames et hommes
 Amincissement Cellu M6 Lipomassage
 VIP Complex

Maquillage permanent
 Pédicure médicale

Sur RDV uniquement
 Tél : 010 41 26 88
 Clos de Lassus, 1 à 1340 Ottignies (quartier Petit Ry)
www.besthetics.be

Colombine
 Lingerie - Corseterie
 Balnéaire

Boulevard Martin, 32
 1340 OTTIGNIES - LLN
 Tél. : 010 41 49 30
www.lingerie-colombine.be

TOM & CO Le plus grand choix & les meilleurs prix.

20 ANS
 TOUS POUR L'ANIMAL FAMILIER

ROUE DE LA CHANCE: Tout le monde gagne!
 (Paddy garantie, L'Animal, Poches Purr, L'Animal, L'Animal, L'Animal)
 Venez tenter votre chance au Tom & Co de Court-St-Etienne le samedi 23 avril 2011.
 Ouvert de mardi au samedi de 9h à 18h30



D'UN MUR A L'AUTRE

Peintures naturelles: vente-conseil

Déco saine et protection durable sur vos murs et plafonds, menuiseries intérieures et extérieures, sols, meubles, ...

AGLAIA PEINTURES NATURELLES

Liège de sol, parquets, planchers

BEECK PEINTURES MINÉRALES
 Peinture de façades: point-conseil des peintures minérales BEECK

Rue Ernest Berthet, 49 1341 Ottignies (Mousty)
 Tél.: 010 62 01 64
 Lun-ven: 9h.30-12h.30 et 14h.-18h. Sam: 9h.30-13h.

**Jeudi 9, vendredi 10
& samedi 11 juin**

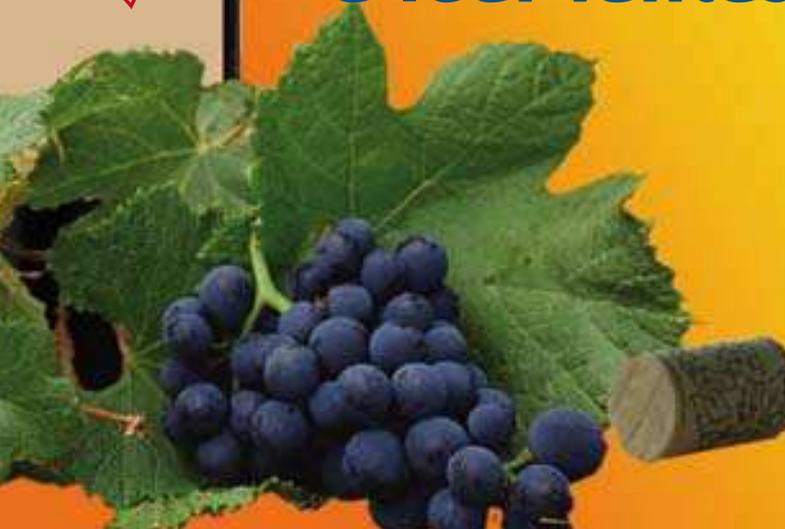
Le Douaire fête les papas

Mises en bouteilles
de **1000** litres de vin.

Chaque enfant pourra
participer à la mise
en bouteille et
personnaliser son étiquette!

Cadeau qu'ils remettront
à leur fantastique papa...

Bonne
fête
papa
♥



OTTIGNIES
douaire
CENTRE COMMERCIAL